

Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Sarthe

Maison de l'eau 43 rue de l'Estérel 72100 LE MANS
02 43 85 96 65 / mail : sarthe@lpo.fr / site : sarthe.lpo.fr



BULLETINS ANNUELS N° 14/15 (2014 et 2015)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
SARTHE

SOMMAIRE

- ✓ **LES OISEAUX RARES EN 2012 DANS LE MAINE (MAYENNE ET SARTHE)**
5^{ème} Rapport du Comité d'Homologation du Maine
Dominique TAVENON, Christian KERIHUEL et le CH Maine

p. 1 à 20

- ✓ **LES OISEAUX RARES EN 2013 DANS LE MAINE (MAYENNE ET SARTHE)**
6^{ème} Rapport du Comité d'Homologation du Maine
Dominique TAVENON, Christian KERIHUEL et le CH Maine

p. 21 à 38

- ✓ **LES ARDEIDES NICHEURS EN SARTHE - RESULTATS DE L'ENQUETE DE 2014**
Jérôme Lacampagne, Jean-Claude Lalos et Philippe Quarantin

p. 39 à 48

- ✓ **SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU BALBUZARD PECHEUR *PANDION HALIAETUS* (LINNE 1758) EN SARTHE, PERIODE DE NIDIFICATION 2014 ET 2015**
Vincent Chauchet et Frédéric Vaidie

p. 49 à 52

- ✓ **SYNTHESE DES DONNEES CONCERNANT L'AVIFAUNE NICHEUSE SUR LE CAMP MILITAIRE D'AUVOURS**
Jérôme Lacampagne

p. 53 à 66

- ✓ **NOTE SUR LES DATES D'ARRIVEE DES OISEAUX MIGRATEURS NICHANT EN SARTHE DE 2011 A 2015**
Jérôme Lacampagne

p. 67 à 70



LES OISEAUX RARES EN 2012 DANS LE MAINE (MAYENNE ET SARTHE)

5^{ème} rapport du Comité d'Homologation du Maine

Par Dominique TAVENON, Christian KERIHUEL et le CH Maine



*Elanion blanc, adulte, Beaumont Pied de Boeuf (Mayenne),
3 novembre, (C. Kerihuel).*



*Goéland à ailes blanches, 1er hiver, Saint-Fraimbault
(Mayenne), 9 mars, (D. Madiot).*

Regroupant les 2 départements de la Mayenne et de la Sarthe, le CH Maine a été créé sous l'égide de 4 associations locales: Mayenne-Nature-Environnement (MNE), Groupe Sarthois Ornithologique (GSO), LPO Sarthe et Groupe Ornithologique des Avaloirs (GOA).

Ce comité a pour objet de centraliser, valider et publier, sous le nom de leurs auteurs, les données circonstanciées d'espèces d'oiseaux d'occurrence inhabituelle dans le Maine, soit par leur degré de rareté, de difficulté d'identification ou leur phénologie atypique (et dont l'espèce ne fait pas partie des espèces soumises à homologation nationale). Il permet de préciser leur statut à l'échelle régionale. Pour l'instant, il existe un coordinateur départemental pour chacun des 2 départements (D. Tavenon pour le 53 et C. Kerihuel pour le 72), chargés de collecter, centraliser et transmettre les observations départementales d'espèces rares sur le plan national, au Comité de suivi des Migrateurs Rares (CMR). Celui-ci publie chaque année un rapport annuel dans la revue d'ornithologie française *Ornithos* (Zucca & le CMR, 2004, 2005, 2007, 2009, 2010).

Ce cinquième rapport du CH Maine couvre l'année 2012, 5^{ème} année de son fonctionnement. Les membres du Comité ont été invités à examiner 89 fiches concernant des données d'espèces homologables à compter du 1^{er} janvier 2012, y compris quelques fiches en retard de 2008 (2) et 2010 (4). Le taux de validation atteint 95 %.

La classification suit la « Liste 2011 des oiseaux du Paléarctique occidental » établie par la CAF (Commission de l'Avifaune Française, *Ornithos* 18-3, n° 89, mai-juin 2011). Pour les espèces ayant été observées en France, figure la catégorie de la liste des Oiseaux de France dans laquelle elles ont été inscrites.

En 2012, le CH Maine était composé des 6 membres suivants : Fabrice Jallu, Hervé Julliot, Christian Kerihuel (secrétaire adjoint), David Madiot, François Morazé, et Dominique Tavenon (secrétaire).

Aucune nouvelle candidature n'ayant été enregistrée début 2012, les 2 membres sortants, D. Tavenon et C. Kerihuel, ont souhaité renouveler leur mandat et ont été reconduits dans leurs fonctions, à l'unanimité des membres du CH Maine.

La liste des espèces homologables dans le Maine, la fiche CH Maine et le règlement intérieur sont disponibles à l'adresse du secrétariat et sur les sites Internet des associations:

MNE: <http://mayennenatureenvironnement.fr>

GSO: <http://gso72.free.fr>

LPO Sarthe: <http://sarthe.lpo.fr>

Les fiches d'homologation doivent être adressées à :

Dominique Tavenon / Secrétaire du CH Maine, 2 chemin du Laurier, 53270 Blandouet
ou

aux adresses mail: dominique.tavenon525@orange.fr, christian.kerihuel@wanadoo.fr

TRAVAUX ET DECISIONS DU CH MAINE

1) Modification de la liste des espèces soumises à homologation nationale et révision de la liste soumise à homologation du CH Maine :

A compter du 1er janvier 2013, et suite à la modification des critères d'inscription sur la liste CHN, quatre espèces ne sont plus soumises à homologation nationale, et sont désormais prises en charge par les CHR ou CHD: **le Busard pâle** *Circus macrourus*, **la Buse pattue** *Buteo lagopus*, **le Goéland à ailes blanches** *Larus glaucoides* (à l'exception de la sous- espèce *kumlieni*, qui reste à homologuer au niveau national), **l'Etourneau roselin** *Pastor roseus*.

Les données de ces espèces restent bien entendu à homologuer par le CHN pour l'année 2012 et les années antérieures. Vous trouverez les détails de cette révision sur le site du CHN, à l'adresse suivante: http://chn-france.org/chn_actualites.php?id=26.

Après consultation du statut de certaines espèces et de leur phénologie de présence dans la région du Maine, il a été décidé de modifier la liste des espèces homologables à compter du 1^{er} janvier 2013 comme suit:

Fuligule nyroca : *Aythya nyroca*

La preuve est apportée que, depuis deux ans au moins, quatre oiseaux semi-captifs sont régulièrement observés sur le secteur de Spay-Fillé et proviennent d'un élevage proche. En conséquence, l'espèce n'est plus homologable en Sarthe, au sud d'une ligne Saint-Denis d'Orques- La Ferté-Bernard, à compter du 1^{er} janvier 2013. Les données de cette espèce continueront cependant d'être archivées par le CH Maine dans le cadre de sa collaboration avec le Comité des Migrateurs Rares (CMR) de France. Les données restent donc à signaler avec précision. Cette espèce reste soumise à homologation pour les cas d'individus avérés d'origine naturelle observés en dehors de ce secteur.

Nette rousse *Netta rufina*

Mêmes remarques et décisions que pour le Fuligule nyroca.

Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii* ; Bécasseau cocorli *Calidris ferruginea*

Ces 2 espèces sont également maintenues en raison des possibilités de confusion avec d'autres espèces voisines déjà constatées.

Hibou des marais *Asio flammeus*

Cette espèce est également maintenue. De bonnes conditions d'observation ne sont pas souvent réunies pour une identification certaine.

Pouillot véloce ssp. *tristis*: retrait de la liste du CHN de cette ssp., suite aux difficultés rencontrées récemment en Europe pour séparer de façon certaine les 3 taxons *abietinus*, *fulvescens* et *tristis*. Le CH Maine n'examinera donc pas les éventuelles données qui continueront cependant d'être archivées par le CH Maine dans le cadre de sa collaboration avec le CHN et le Comité des Migrateurs Rares (CMR) de France. Les données restent donc à signaler avec précision.

2) Révision de la liste des dates extrêmes d'arrivée et de départ des oiseaux migrants :

Cette liste peut être consultée et/ou téléchargée sur le site des associations, la base de données en ligne Faune Maine et la liste de diffusion d'Obsmaine.

3) Cas des données homologables antérieures à 2008:

Le comité a adopté un principe de validation, au cas par cas, par l'interface Faune Maine.

QUELQUES FAITS MARQUANTS

L'événement ornithologique majeur, pour le Maine, est sans conteste la première nidification avérée de l'Elanion blanc, avec 3 jeunes à l'envol, à Beaumont Pied de Bœuf, au sud-est de la Mayenne, et le stationnement prolongé de 2 (3) adultes sur le secteur de nidification, et de 2 jeunes à Azé (16 km au sud). L'année 2012 a aussi été marquée par la première mention sarthoise remarquable du Goéland à ailes blanches, à Marçon, et la première mention récente du Pygargue à queue blanche, également en Sarthe, à Thorée les Pins (dernière mention en 1950, à Sillé-le-Guillaume !).

Il convient de noter également, en Mayenne, les nouvelles mentions du Goéland à ailes blanches ! Qui plus est, 5 individus au moins, de 2^{ème} et 3^{ème} année, ont fréquenté les sites du CET et des sablières de Glaintain, et du lac de Haute-Mayenne, entre le 29 janvier et le 23 mars, alors que l'oiseau sarthois, de 2^{ème} année, a séjourné du 15 au 23 janvier sur le lac des Varennes. Ce qui porte à huit le nombre d'oiseaux de cette espèce, dans le Maine, après ceux de février 2008 et mars 2009. Toutes ces données ont été homologuées par le CHN.

Notons encore, en Mayenne, la deuxième mention de l'Erismature à tête blanche, à Juvigné, du Goéland bourgmestre, à Saint-Fraimbault, ainsi que le petit afflux de Harles piettes dans les deux départements, en février, espèce fraîchement réintégrée dans la liste des espèces homologables du CH Maine.

LISTE SYSTEMATIQUE DES DONNEES ACCEPTEES (catégories A & C)

Les données sont présentées de la manière suivante :

- 1- Noms français et scientifiques.
- 2- Entre parenthèses, pour toutes les espèces, les deux premiers chiffres représentent respectivement le nombre total de données et d'individus correspondants homologués depuis 2008, (date de création du CH Maine), 2012 exclu, et les deux derniers représentent respectivement le nombre total de données et d'individus correspondants homologués pour 2012.
- 3- La distribution générale de l'espèce en période de nidification et d'hivernage est indiquée en italique après les points précédents.
- 4- Présentation des données par ordre alphabétique des départements.
- 5- Commune, lieu-dit, effectif (se réfère à un individu s'il n'est pas précisé), âge et sexe si connus.
- 6- Précision si l'oiseau a été tué, trouvé mort ou capturé (capt.) par un bagueur agréé.
- 7- Précision si l'oiseau a été photographié (phot.), filmé (vidéo) ou enregistré sur bande audio (enr.).
- 8- Date(s) d'observations.
- 9- Nom(s) du (ou des) observateur(s) ayant rédigé une fiche et/ou fourni une photo, classés par ordre alphabétique.
- 10- La séquence taxonomique est celle de la Liste des Oiseaux du Paléarctique Occidental (CAF/LPO 2011).
- 11- Les données concernant les sous-espèces sont mentionnées comme « présentant les caractéristiques » de la sous-espèce concernée.
- 12- Les données présentées sont la propriété entière des observateurs. Elles doivent être citées comme telles dans la littérature.

NETTE ROUSSE *Netta rufina* (8/10- 7/9)

France, Espagne, Europe centrale, Anatolie, jusqu'en Asie centrale. Hiverné autour du bassin méditerranéen.

Espèce homologable hors région des Coëvrons en Mayenne.

Sarthe- Fillé sur Sarthe, couple, phot., du 5 mai au 16 juin, (C. Kerihuel) ; Saint-Jean du Bois, 2 fem., phot., 1^{er} novembre, (C. Kerihuel) ; Fercé sur Sarthe, fem., 6 décembre, (F-M. Bouton & S. Douet) ; Spay, fem., phot., 7 décembre, (C. Kerihuel) ; Saint-Ouen en Belin, fem., 9 décembre, (V. Chauchet) ; La Flèche, fem., 13 décembre, (B. & C. Basoge) .

2011- Sarthe- La Flèche/ La Monnerie, les Poulriers, imm., 16 septembre, (O. Vannucci) ;

Les observations de Nette rousse du secteur Spay / Fillé / Fercé sur Sarthe et alentours autorisent le doute quant à l'origine sauvage de ces oiseaux, qui proviennent d'un parc voisin où ils sont détenus en semi-captivité.

Espèce observée chaque année, depuis la création du CH Maine.

FULIGULE NYROCA *Aythya nyroca* (20/13- 6/6)

Espèce homologable hors région des Coëvrons en Mayenne.

Balkans et Europe centrale jusqu'à Asie centrale.

Mayenne-Sainte-Suzanne, m. ad., phot., 27 mars, (D. Madiot).

Sarthe- Le Mans, fem. , phot., 12 février, (P-J. Lacampagne) ; Fercé sur Sarthe, 11 avril, (F-M. Bouton) ; Fercé sur Sarthe, m. , 20 juin au 21 août, (F-M. Bouton & D. Lehebel) ; Spay, m. , phot., 7 décembre, (C. Kerihuel).

2011- Mayenne- Saint-Denis d'Anjou, m. , phot., 10 novembre au 4 décembre, (B.Poincet & N. Houdouin).

Les observations de nyrocas du secteur Spay / Fillé / Fercé sur Sarthe autorisent le doute quant à l'origine sauvage de ces oiseaux, qui proviennent d'un parc voisin où ils sont détenus en semi-captivité. En particulier pour ce mâle présent durant deux mois dans la période estivale.

Espèce observée chaque année, depuis la création du CH Maine.

HARLE PIETTE *Mergus albellus* (9/21)

Espèce monotypique qui niche de la Suède à la Sibérie orientale ; Hivernant peu commun qui fréquente essentiellement lacs, plans d'eau, rivières et fleuves.

Mayenne- Aron/étang de Beaucaudray, 2 type femelle, du 8 au 20 février (D. Madiot);

Nuillé sur Vicoin, m. , 16 février, (B. Poincet) ; Entrammes/Origné, 3 fem. , 17 au 19 février (S. Béasse, B. Duchenne *et al.*) ; Olivet, fem. , 9 mars, (D. Tavenon) ; Chalons du Maine, m. , 10 mars, (A. Garry).

Sarthe- Le Mans, 1m. et 2 fem. , phot., 9 au 11 février, (C. Kerihuel) ; Souvigné sur Sarthe, 3 type fem. , 13 février, (A. Lefloch) ; La Flèche/La Bruère, 2 type fem., 15 février, (B. & C. Basoge) ; Bazouges sur le Loir, 5 type fem. , 21 février, (M. Banasiak).

Cette espèce, loin de fournir au moins une donnée par an ces dix dernières années, a été réintégrée cette année dans la liste des espèces homologables au CH Maine . Un afflux de harles, observé en France au cours du mois de février, apporte neuf nouvelles données dans le Maine, cinq en Mayenne et quatre en Sarthe, et qui concernent vingt et un oiseaux, dont trois mâles, le sexe- ratio étant toujours aussi faible (moins de 20%).



Fig.1 : Harles piettes, mâle et femelle, Le Mans, 9 février, (C. Kerihuel).

HARLE HUPPE *Mergus serrator* (3/6- 1/1)

Niche en Europe, principalement au nord de 55° N et tout autour de l'hémisphère nord. Migrateur et hivernant peu commun.

Mayenne- Bourgon/lac de Haute Vilaine, fem. 1^{ère} année, phot., 9 décembre, (F. Duchenne).

Une donnée mayennaise de cette espèce qui apparaît surtout de mi-octobre à décembre, hivernant assez rare à l'intérieur des terres.



Fig. 2 : Harle huppé, 1ère année, Bourgon (Mayenne), 9 décembre, (F. Duchenne).

ERISMATURE ROUSSE *Oxyura jamaicensis* (2/4)

Niche en Amérique du Nord. Introduite en Grande-Bretagne au début des années 1960, elle se trouve en petit nombre autour de la mer du Nord et, au sud, jusqu'en Espagne et au Maroc.

Espèce homologable hors de la Mayenne et des étangs de Saint-Denis d'Orques (Sarthe).

Sarthe- La Flèche, 1m. et 2 fem. , 1^{er} février, (B. & C. Basoge) ; Saint-Jean du Bois, fem. , phot., 18 au 30 mars, (C. Kerihuel).

Pour mémoire, 273 observations en Mayenne en 2012. Principalement observée sur les étangs des Coëvrons, Juvigné/étang Neuf, étang d'Olivet, Bouère/étang de Curécy, et Saint-Denis d'Anjou/étang de la Morinière. Elles peuvent être consultées sur la base de données en ligne Faune-Maine.

La Sarthe fournit ses deux premières données hors des étangs de Saint- Denis d'Orques. L'espèce est à surveiller sur tous les étangs sarthois et à signaler au Service départemental de l'ONCFS.

PLONGEON ARCTIQUE *Gavia arctica* (1/1- 1/1)

Niche de l'Europe du Nord jusqu'à la Russie à l'est. Hiverné principalement sur les côtes de l'Atlantique.

Sarthe- Arnage, ad. , phot., 22 et 23 décembre, (B. Duchenne, C. Kerihuel).

La huitième donnée sarthoise de cette espèce, après celle de 2010, à une période classique d'apparition. Hivernant peu commun le long des côtes et également à l'intérieur des terres, sur étangs, lacs, grands réservoirs et parfois sur le cours des fleuves.



Fig. 3 : Plongeon arctique, adulte, Arnage (Sarthe), 23 décembre 2012, (C. Kerihuel).

PLONGEON IMBRIN *Gavia immer* (1/1- 1/1)

Niche au nord de l'Amérique du Nord et en Islande.

Sarthe- Arnage, 1^{ère} année, phot., 10 décembre au 8 mars au moins, (M. Oudiard, R. Pellion, C. Kerihuel , J-F. Le Bihan *et al.*)

Une nouvelle donnée sarthoise, après celle de 2009 à Mézangers, en Mayenne, à une période classique d'apparition de cet oiseau, hivernant peu commun le long des côtes et également à l'intérieur des terres, sur étangs, lacs, grands réservoirs et parfois sur le cours des fleuves.



Fig. 4 : Plongeon imbrin, 1ère année, Arnage (Sarthe), J-F. Le Bihan.



Fig. 5 : Plongeon imbrin , 1ère année, à gauche et Plongeon arctique, 1ère année, à droite, Arnage (Sarthe), 22 décembre 2012, (C. Kerihuel).

GREBE JOUGRIS *Podiceps grisegena* (2/2-1/1)

Niche dans le Paléarctique occidental, à l'est d'une ligne allant du nord de l'Allemagne à la Roumanie. Hivernant rare sur les côtes, étangs et lacs artificiels.

Sarthe- Saint-Jean du Bois, phot., 18 au 30 mars, (H. Julliot, C. Kerihuel et al.)

Une donnée sarthoise pour cette espèce migratrice et hivernante rare, en plumage nuptial, et que l'on est plus enclin à trouver en migration postnuptiale.

GREBE ESCLAVON *Podiceps auritus* (5/5-1/1)

Niche de la Scandinavie à la Russie ; quelques couples en Ecosse. Hivernent le long des côtes françaises de l'Atlantique, en mers du nord, Baltique, Adriatique et Mer noire, à l'est.

Mayenne-Saint-Fraimbault, phot., 5 décembre, (D. Madiot).

Une nouvelle donnée, pour cet hivernant littoral plutôt rare à l'intérieur des terres.

Espèce observée chaque année, depuis la création du CH Maine

BIHOREAU GRIS *Nycticorax nycticorax* (8/8-0/0)

Zones tempérées du Paléarctique. Distribution irrégulière dans les zones humides européennes au sud de 53° N.

Espèce homologable hors région des Coëvrons en Mayenne.

Aucune donnée hors des secteurs cités ci-dessus.

Pour mémoire- Mayenne/région des Coëvrons- Hambers/étang des Landes de Chellé, 5 juin, (J-F. Arcanger) ; Aron/canaux d'Aron, 12 août, (D. Madiot) et étang du Vieil Aulnay, 14 août, (A. Garry). Ces trois données concernent certainement 2 oiseaux.

BLONGIOS NAIN *Ixobrychus minutus* (3/3- 1/1)

Niche en roselières, en Europe et jusqu'en Russie, au sud de 60° N. Les populations d'Europe de l'ouest sont partiellement migratrices. Celles d'Europe de l'est et de Russie, hivernent au Moyen-Orient, autour du bassin méditerranéen et en Afrique.

Espèce homologable en dehors du site de nidification connu en Sarthe.

2011- Sarthe- La Flèche/Les Poulriers, m. ad. , 13 mai, (O. Vannucci).

Une nouvelle donnée sarthoise pour cette espèce rare et discrète, à une date classique pour la migration pré-nuptiale, qui constitue la treizième donnée pour le département.

ELANION BLANC *Elanus caeruleus* (1/6)

Espèce polytypique. La sous-espèce nominale niche dans le sud-ouest de l'Europe, en Afrique (hors zones sahariennes), en Inde et dans le sud-est asiatique.

Mayenne- Bannes, m.ad. , phot., 20 juin, (D. Tavenon, P. Mur, A. Lefloch *et al.*) ; Beaumont Pied de Bœuf, ad. , 2 octobre, (A. Lefloch) ; jusqu'à 2 ad. (couple) et 3 juv., phot., du 1^{er} au 15 novembre, puis 1 à 2 ad. jusqu'au 15 janvier, et du 3 au 25 mars, (D. Tavenon, A. Garry, A. Lefloch *et al.*, collectif www.faune-maine.org.) ; Azé, 2 juv. , phot., 4 décembre au 22 janvier ; 1 juv. seul jusqu'au 26 mars, phot., (C. Letessier, collectif www.faune-maine.org.) ; Bouessay, 2 le 10 novembre, (R. Lelasseux, collectif www.faune-aine.org.); 1 ad. , 11

novembre au 10 février ; 1 à 2 ad. , 4 au 31 mars, (D. Tavenon, R Lelasseux, collectif www.faune-maine.org). L'évènement de l'année dans le Maine. La Mayenne devient le département le plus septentrional de nidification de l'espèce. Les observations simultanées, le 28 décembre, de 2 adultes à Beaumont et d'un autre adulte -ou en plumage d'adulte- présent à Bouessay (qui ne pouvait être un des jeunes) montrent qu'il y a eu au moins six oiseaux différents. En mars, il est probable que les oiseaux observés sur Bouessay et Beaumont Pied de Bœuf soient les mêmes, puisqu'à plusieurs reprises, les oiseaux observés sur un site n'étaient pas simultanément présents sur l'autre.



Fig. 6 : Elanion blanc, juvénile, Azé (Mayenne), 9 décembre, (B. Poincet).

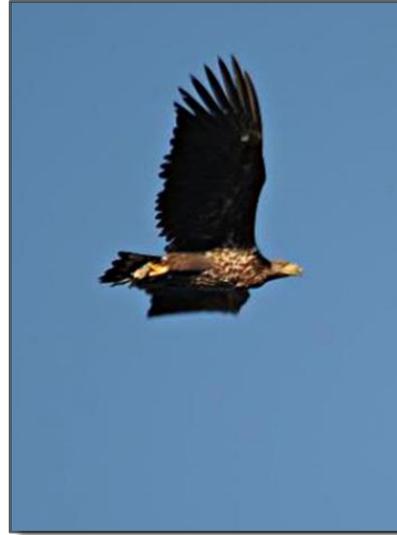


Fig. 7 : Pygargue à queue blanche, 3^e ou 4^e année, Thorée les Pins, (Sarthe), 14 janvier, (O. Vannucci).

PYGARGUE A QUEUE BLANCHE *Haliaeetus albicilla* (1/1)

Niche du Groënland au Japon, depuis la Méditerranée et les zones tempérées jusqu'aux régions boréales et à la toundra. Espèce liée à la proximité des milieux aquatiques.

Sarthe- Thorée les Pins, 3^{ème} ou 4^{ème} année, phot., 14 janvier, (O. Vannucci & A. Charré) ; Luché-Pringé, le même oiseau revu les 21 janvier, (H. Julliot) , 10 février, (B. Dufour) et 11 février, (H. Julliot).

Première donnée sarthoise récente remarquable. Cette espèce ne fournit qu'une donnée au XX^{ème} siècle en Sarthe, en 1950, à Sillé le Guillaume.

CIRCAETE JEAN LE BLANC *Circaetus gallicus* (3/3- 2/2)

Niche dans la moitié sud de la France, le sud de l'Europe, l'Afrique du nord, la Turquie, et de la Pologne à la Sibérie centrale et en Inde.

Sarthe- La Flèche/La Monnerie, ad., 11 mai, (Bruno Duchenne) ; Parigné l'Evêque, ad., 29 mai, (A. Beautru).

Quinzième donnée sarthoise d'un oiseau observé plus ou moins régulièrement dans de nombreux départements au nord de son aire de répartition.

MARQUETTE PONCTUEE *Porzana porzana* (2/2- 2/2)

Niche de l'Europe à la Sibérie centrale, dans les zones boréales, tempérées et méditerranéennes. Hiverné en Afrique subsaharienne.

Mayenne- Aron/étang de Beaucourday, juv., phot., 23 août, (A. Garry)

Sarthe- La Flèche, ad., 27 mars, (B. & C. Basoge) ; Parigné l'Evêque, juv., phot., 5 au 9 septembre, (R. Pellion) ; oiseau revu les 8 et 9 septembre, phot., (F. Jallu).

Deux données intéressantes (une en Mayenne et une en Sarthe) pour cette espèce discrète et rare contactée cette fois aux deux passages pré et post-nuptial.



Fig. 8 : Marouette ponctuée, juvénile, Parigné l'Evêque (Sarthe), 6 septembre 2012, (R. Pellion).

OUTARDE CANEPETIERE *Tetrax tetrax* (1/1-1/1)

Maroc, Europe de l'ouest à Asie centrale, jusqu'au nord de la Chine.

Sarthe- Parcé, f. ad. , phot., 6 mai, (J-F. & A. Darras *et al.*)

Une donnée intéressante d'un oiseau en migration pré-nuptiale, sur la plaine du sud-ouest de la Sarthe, qui a dépassé la limite nord de son aire de répartition dans le grand ouest. Plus de la moitié des onze données sarthoises provient de la plaine de Parcé.

GLAREOLE A COLLIER *Glareola pratincola* (1/1-1/1)

Sud de l'Europe au Pakistan.

Sarthe- Laigné en Belin, m. ad. , 4 mai, (F. Vaidie).

Nicheuse très rare le long du littoral méditerranéen, et migratrice rare en France, cette espèce est occasionnelle ailleurs et fournit pour le sud- Sarthe sa deuxième donnée remarquable.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU *Charadrius alexandrinus* (1/1)

Niche de l'Europe de l'Ouest et du nord-ouest de l'Afrique, à travers le Moyen-Orient et l'Asie centrale jusqu'au nord-est de la Chine et l'Extrême-Orient russe. En France, niche le long des côtes de la Manche, l'Atlantique et la Méditerranée. Occasionnel à l'intérieur des terres.

Mayenne- Sainte-Suzanne/étang des Landes, ad. , 8 au 10 avril, (A. Desnos, D. Madiot)

Quatrième donnée mayennaise d'un individu de cette espèce, mais première donnée depuis la création du CH Maine, à une date conforme du passage pré- nuptial, peu commun à l'intérieur des terres.

BECASSEAU MAUBECHÉ *Calidris canutus* (5/7-2/2)

C. c. canutus niche en Sibérie et hiverne en Afrique atlantique ; C. c. islandica niche du nord-est canadien au Groënland et hiverne dans le nord-ouest de l'Europe.

Mayenne- Aron/étang de Beaucoudray, ad., 6 mai, (D. Madiot) ; Sainte-Suzanne/étang des Landes, phot., 7 septembre, (D. Madiot)

Deux nouvelles données de cette espèce qui fréquente volontiers lagunes et vasières littorales, mais aussi plans d'eau intérieurs, sur des zones de vasières dégagées à la suite d'une baisse du niveau des eaux.

BECASSEAU SANDERLING *Calidris alba* (8/8- 2/3)

Arctique: Sibérie, nord-est du Canada et du Groenland.

Mayenne- Jublains, 2 ind., phot., 6 mai, (D. Madiot)

Sarthe- La Flèche, ad. , 11 avril, (B. & C. Basoge).

Deux nouvelles données à une date classique en migration pré- nuptiale. Signalons que cette espèce a été observée chaque année, depuis la création du CH Maine.

BECASSEAU COCORLI *Calidris ferruginea* (4/4- 2/8)

Extrême nord de la Sibérie centrale.

Mayenne- Sainte-Suzanne/ étang des Landes, 1^{ère} année, phot., 11 septembre, (D. Madiot).

Sarthe- La Ferté-Bernard, 7 ind., phot., 29 avril, (F. Jallu).

Deux nouvelles données mayennaises .Une nouvelle donnée sarthoise, après celle de septembre 2008, sur le même site.



Fig. 9 : Bécasseaux cocorlis, La Ferté-Bernard, (Sarthe), 29 avril (F. Jallu).

BARGE ROUSSE *Limosa lapponica* (6/42- 1/1)

Nord de la Scandinavie, Russie d'Europe jusqu'à l'Énisei.

Mayenne- Aron/étang de Beaucoudray, ad., phot., 21 avril, (D. Madiot).

Une donnée sur un site toujours très prisé des limicoles au passage pré -nuptial.

MOUETTE TRIDACTYLE *Rissa tridactyla* (4/4- 1/1)

Autour de l'Atlantique nord, archipels arctiques au nord, jusqu'au Portugal, au sud. Migrateur commun le long des côtes, l'espèce apparaît occasionnellement à l'intérieur des terres à la faveur de tempêtes venues de l'Atlantique.

Mayenne- Saint-Fraimbault, ad., phot., 17 mars, (D. Madiot).

Une nouvelle donnée de cette espèce maritime qui n'apparaît à l'intérieur des terres qu'à la suite de forts coups de vent d'ouest.

GOELAND PONTIQUE *Larus cachinnans* (19/17- 4/4)

Niche de la Mer Noire à l'est du Kazakhstan, et plus ponctuellement en Europe centrale (Allemagne orientale et Pologne. Hiverné dans le Golfe Persique et en effectifs plus réduits en Europe du nord, du centre et de l'ouest.

Mayenne- Saint-Fraimbault/Lac de Haute-Mayenne et CET de Glaintain, 2^{ème} année, phot., 31 janvier au 16 mars, (D. Madiot, F. Noël et al) ; Port-Brillet, 2^{ème} année, phot., 15 février, (F. Duchenne) ; Mézangers/Gué de Selle, 3^{ème} année, 25 février, (D. Madiot, A. Dordoigne).

2011- Mayenne- Saint-Fraimbault/Lac de Haute-Mayenne et CET de Glaintain, 1^{ère} année, phot., 25 novembre, (D. Madiot).

Deux des quatre données concernent certainement deux oiseaux différents du même âge, l'un stationnant sur les sites habituels du CET et sablières de Glaintain, et lac de Haute-Mayenne, à Saint-Fraimbault, l'autre provenant de l'ouest du département. Espèce d'apparition hivernale régulière ces dernières années en Mayenne, Maine et Loire et Touraine. A noter le stationnement d'un mois et demi pour un oiseau sur les sites du nord-Mayenne. Un suivi régulier en Sarthe, notamment sur Marçon, permettrait certainement des découvertes intéressantes. Des échanges sont notés entre plusieurs sites similaires des départements cités plus haut, ainsi qu'au nord de la Loire-Atlantique pour la 2^{ème} année consécutive, au moins (collectif www.faune-loire-atlantique.org). Espèce observée chaque année, depuis la création du CH Maine.



Fig. 10 : Goéland pontique, 1er hiver, Saint-Fraimbault, (Mayenne), 10 février, (F. Noël).

GOELAND BOURGMESTRE *Larus hyperboreus* (1/1-1/1)

Nicheur arctique, île de Jan Mayen et du Spitzberg jusqu'à la péninsule de Taïmyr à l'est.

Mayenne- Saint-Fraimbault, 2^{ème} année, phot., 13 janvier au 28 février, puis du 9 au 17 mars, (D. Madiot *et al*).

Deuxième observation récente remarquable, en Mayenne, après celle de 1995, d'un oiseau qui a stationné sept semaines ; probablement le même oiseau que celui observé en Sarthe, au lac des Varennes, au cours des trois semaines précédentes.



Fig. 11 : Goéland bourgmestre, 1er hiver, Saint-Fraimbault, (Mayenne), 16 mars, (D. Madiot).

HIBOU DES MARAIS *Asio flammeus* (11/49- 4/7)

Eurasie (Russie et pays nordiques) et Amérique du Nord.

Mayenne- La Chapelle au Riboul, 1 à 3 inds., du 1^{er} Janvier au 10 mars (présents depuis le 24 décembre 2011), (G. Claës) ; Maisoncelles du Maine, 2 ind., phot., 22 janvier, (D. Madiot) .

Sarthe- Saint-Georges du Bois, 25 septembre, (R. Pellion) ; La Flèche, 4 novembre, (B. & C. Basoge).

Quatre nouvelles données dans le Maine, concernant sept individus. Espèce observée chaque année, depuis la création du CH Maine.



Fig.12 : Hibou des marais, Maisoncelles du Maine (Mayenne), 22 janvier, (D. Madiot).

PIC CENDRE *Picus canus* (1/1- 1/1)

Niche de la Bretagne jusqu'à l'Altai, et jusqu'à 65 ° N.

Espèce homologable hors massifs forestiers de Bercé et de Perseigne en Sarthe.

Sarthe- Pontvallain, fem., 23 septembre, (V. Chauchet)

Pour mémoire- Sarthe- forêt de Bercé/Jupilles, Lavernat, Pruillé l'Ecuillé, Saint-Pierre-de-Lourouer, Saint-Vincent de Lourouer, 10 données entre le 20 février et le 1^{er} juin (F. Vaidie) ; Saint-Pierre-de-Lourouer, 24 mars (F-M. Bouton). Ces données concernent à chaque fois un seul oiseau.

Une seule donnée sarthoise de cette espèce discrète, hors des zones d'exclusion, non loin de la forêt de Bercé.

COCHEVIS HUPPE *Galerida cristata* (1/1- 1/1)

Niche de l'Europe centrale jusqu'au nord-ouest de l'Espagne et au nord-est de l'Italie.

Espèce homologable hors des régions de La Flèche, Sablé, La Ferté-Bernard, et du plateau calaisien.

Mayenne- Saint-Denis d'Anjou, dessin, 26 février, (B. Poincet).

Pour mémoire, les données où l'espèce n'est pas homologable sont les suivantes :

Sarthe- Dissé sous le Lude, 2 ind., 6 janvier (F. Vaidie) ; Lamnay, 2 ind., 1^{er} avril (F. Jallu) ; 20 mai, (F. Jallu) ; 7 juillet, 3 ind., (F. Jallu) ; La Flèche, 17 mars, (A. Darras) ; 11 avril, B. & C. Basoge) ; 27 avril, (J-F. Darras) ; 20 mai, (F. Cudennec) ; 26 mai, (J-F. Darras) ; Champrond, 14 mai, (F. Jallu) ; Cérans-Foulletourte, 20 octobre, (J. Melocco).

Première donnée mayennaise intéressante, depuis la création du CH Maine, en 2008.



Fig. 13 : Cochevis huppé, Lamnay, (Sarthe), 1^{er} avril 2012, (F. Jallu).

GORGEBLEUE A MIROIR *Luscinia svecica* (4/6- 1/1)

L. s. svecica: de la Scandinavie à la Sibérie orientale et à l'Alaska occidentale; L .s. namnetum: régions françaises proches de la Manche et de l'Atlantique, entre Ille et Vilaine et Gironde. Hiverne en Afrique subsaharienne, Afrique du nord, péninsule ibérique et au Moyen-Orient.

Espèce homologable hors secteur de La Ferté-Bernard en Sarthe.

Mayenne- Sainte-Suzanne/étang des Landes, type fem. 1^{ère} année, phot., 16 septembre, (D. Madiot).

Deuxième donnée mayennaise, à une date conforme à l'apparition de cette espèce en migration post-nuptiale, et la première pour le site.

Pour mémoire, les données sur les secteurs où l'espèce n'est pas homologable, mais qui méritent d'être mentionnées sont les suivantes :

- Sarthe- La Ferté-Bernard/Les Ajeux, 17 mars, (F. Jallu) ; fem., phot., 24 mars, (F. Jallu) ; 2^{ème} année, phot., 28 mars, (F. Jallu).

A noter que ces données sarthoises datent de la deuxième quinzaine de mars, et qu'il s'agit le plus souvent, d'une année sur l'autre, d'oiseaux observés en migration pré-nuptiale.



Fig. 14 : Gorgebleue à miroir, femelle, La Ferté-Bernard (Sarthe), 28 mars 2012, (F. Jallu).

LOCUSTELLE LUSCINIOIDE *Locustella luscinioides* (1/1-1/1)

N-O de l'Afrique et de l'Europe jusqu'à l'ouest de la mer d'Azov.

Sarthe- Vaas, m., 21 avril, (O. Vannucci).

Deuxième donnée depuis la création du CH Maine, après celle de 2008, sur le même site. Elle se situe à une date conforme au passage pré-nuptial pour l'espèce. Vaas est une station connue depuis plus de 25 ans : des chanteurs sont notés quasi annuellement entre fin avril et juin, dans les années 1980 et 1990.

ROUSSEROLLE VERDEROLLE *Acrocephalus palustris* (1/1-2/2)

Niche du nord- ouest de la France jusqu'à la mer Caspienne et à l'Oural.

Espèce homologable hors secteur de La Ferté-Bernard et du nord-Sarthe.

Mayenne- Voutré, m.ad., 22 mai, (D. Tavenon) ; Evron/le Grand Verger, 1 ad. et 1 juv., 26 juin au 28 juillet, (D. Madiot).

Pour mémoire- Sarthe- La Ferté-Bernard, 24 mai, (F. Jallu) ; 29 mai, (F. Jallu) ; Les Mées, 23 mai, (F. Morazé) ; Roullée, 29 mai, (F. Morazé).

Cinquième et sixième mentions mayennaises de l'espèce, en limite sud-ouest de son aire de répartition, dont la reproduction a pu aller à son terme, sur un site banal- talus de gravats à végétation rudérale, dont un massif d'orties-et malgré des conditions météorologiques peu favorables les premières semaines de son installation.



Fig. 15 : Rousserolle verderolle adulte, La Ferté-Bernard, (Sarthe), 15 juillet, (F. Jallu).

FAUVETTE PITCHOU *Sylvia undata* (1/1-0/0)

S. u. undata niche en Méditerranée occidentale de l'Espagne à l'Italie, y compris le sud de la France. *S. u. dartfordiensis* niche dans les régions atlantiques, du nord du Portugal à l'Angleterre.

Espèce homologable hors de la ceinture des sables cénomaniens au sud du Mans (Auvours, Parigné...), la forêt de Bercé, et le Nord-Est de la Mayenne.

Aucune donnée hors des secteurs cités ci-dessus.

Pour mémoire- Sarthe- Lavernat, 20 février et 24 juillet, (F. Vaidie) ; Pontvallain, 6 et 16 mai, puis 26 août, (V. Chauchet) ; La Flèche/aérodrome, 1ad. et 1 juv., 7 octobre, (J. Verger) ; 31 octobre, (F. Cudennec) ; Luché-Pringé, t. fem., 10 novembre, (C. Kerihuel).

FAUVETTE BABILLARDE *Sylvia curruca* (4/3- 1/1)

La sous-espèce nominale niche de l'Europe de l'ouest, de 65° de latitude Nord jusqu'au nord de l'Italie et dans les Balkans, le Grand Caucase et le moyen bassin de la Volga, ainsi qu'en en Sibérie occidentale.

Espèce homologable hors du nord de la Sarthe, au-dessus d'une ligne Sillé le Guillaume- La Ferté-Bernard.

S. c. curruca niche de l'Europe de l'ouest jusqu'au nord de l'Italie et de la Slovénie jusqu'en Grèce et Turquie, dans le Grand Caucase et la moyenne vallée de la Volga, en Sibérie jusqu'aux fleuves Ob et Irtych.

Sarthe- Beaufay, 28 juin, (G. Vaillant)

Pour mémoire- Sarthe- La Ferté-Bernard, 1 à 4 ind., 16 mai au 27 août (J-F. Blanc) ; Souvigné sous Même, 1 à 2 ind., 20 juillet au 22 août, (J-F. Blanc)

Une donnée sarthoise en un lieu assez proche de la zone d'exclusion de l'homologation.

MESANGE BOREALE *Poecile montanus* (1/1-1/1)

Poecile. m. montanus: niche des Alpes à l'Autriche et la Grèce ; *P. m. salicarius* : de l'est du Rhin jusqu'à la Pologne et du nord des Alpes à la République tchèque; *P. m. rhenanus* : des Pays-Bas à l'ouest de l'Allemagne, et nord-est de la France.

Mayenne- Loigné, ad., phot., 15 mars, (D. Tavenon)

Cette donnée, d'une espèce en limite d'aire de répartition, est la deuxième depuis la création du CH Maine, après celle de 2011. Il est essentiel d'entendre les cris et/ou le chant pour identifier cette espèce.

TICHODROME ECHELETTE *Tichodroma muraria* (1/1-1/1)

Nicheur rare localisé dans les montagnes du sud de l'Europe, du nord de l'Espagne à la Bulgarie, dans le Caucase, ainsi que dans le nord et l'ouest de l'Iran. Une petite partie de la population erratique en hiver.

Sarthe- Le Mans, 1er hiver, phot., 14 janvier au 25 mars, (H. Julliot, C. Kerihuel et al.).

Nouvelle donnée remarquable d'un individu de cette espèce en hivernage, et qui prend goût à son site d'accueil, dans le Vieux Mans, après la donnée de 2010.



Fig. 16 : Tichodrome échelette, 1er hiver, Le Mans, (Sarthe), 19 janvier, (C. Kerihuel).

GRIMPEREAU DES BOIS *Certhia familiaris* (1/1- 5/12)

C.f. familiaris niche en Scandinavie, Europe de l'est, jusqu'à la Bulgarie et Russie centrale.

C.f. macrodactyla niche de l'Europe de l'ouest à l'Europe centrale.

Espèce homologable hors massifs forestiers de Bercé et de Perseigne en Sarthe.

Mayenne- Averton/La Pyramide, 3 ind., 24 mai et 6 juin, (D. Tavenon, J-F. Arcanger) ; Champfrémont : Tombeau, au moins 3 ind., 3 juillet au 3 août ; forêt de Multonne, au moins 4 ind., 30 juillet au 5 août ; Bel Event, 31 juillet au 4 août, (C. Pinçon) ; Pré en Pail/ Beunècheville, 5 août, (C. Pinçon).

Pour mémoire- Sarthe- Pruillé l'Ecuillé, 1 puis 2 ind., 1^{er} mai, (F.Vaidie) ; Marigné-Lailly, 2 ind., 10 mai, (F. Vaidie) ; Thoiré sur Dinan, 2 ind., 24 mai, (F. Vaidie) ; Jupilles, 2 ind., 1^{er} décembre, (F. Vaidie) ; Parigné l'Evêque, au moins 1 ind., 6 juillet, (R. Pellion).

Ces six données mayennaises proviennent toutes des forêts de Pail et de Multonne, près du Mont des Avaloirs. Espèce peu recherchée et discrète mais qui sait se montrer aux observateurs qui persévèrent dans sa recherche. Quatre des cinq données sarthoises, signalées pour mémoire, proviennent de la forêt de Bercé.

REMIZ PENDULINE *Remiz pendulinus* (1/1-1/1)

La sous-espèce nominale niche à travers l'Europe, de la péninsule ibérique à la Russie. En France, niche en Alsace, Lorraine et Languedoc- Roussillon. Migrateur et hivernant rare ailleurs.

Sarthe- La Ferté-Bernard, 5 ind., phot., 29 mars, (F. Jallu).

Cinquième donnée sarthoise, la dernière remontant 2006, pour cette espèce migratrice de passage rare, à chercher dans les massifs de roselières avec massettes notamment.



Fig. 17 : Réviz penduline, La Ferté-Bernard. (Sarthe). 29 mars. (F. Jallu).

PIE-GRIECHE GRISE *Lanius excubitor* (10/10- 3/3)

Niche de la France et des Carpathes jusqu'en Europe du Nord et à la Sibérie centrale, jusqu'au fleuve Ienisseï. Hivernante et migratrice partielle peu commune.

Mayenne- Bouère, phot., 10 au 30 novembre, (G. Thébault, A. Darras et al.)

Sarthe- Saint-Ouen en Belin, phot., 2 janvier au 19 mars, (H. Julliot, C. Kerihuel *et al.*) ; forêt de Bercé/ Lavernat, phot., 29 février et 9 mars, (F. Vaidie).

Trois nouvelles données pour cette espèce, toujours observée à l'unité, certainement sous-prospectée en automne et hiver dans le Maine, à des dates conformes à la phénologie connue.

PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE *Lanius senator* (1/5- 2/2)

L. s. senator : depuis les Pyrénées jusqu'à l'ouest de la Turquie à l'est, et à la Pologne au nord.

Mayenne- Louvigné/ Marbois, juv., 9 août, (N. Boileau)

Sarthe- Le Mans, 30 avril, (P-V. Vandenweghe).

Deux nouvelles données aux deux passages migratoires, après celles de mai 2010 et du printemps 2008, au cours duquel l'espèce a été trouvée nicheuse en Sarthe. Plus surprenante est cette observation dans un jardin en ville du Mans !

SIZERIN FLAMME *Carduelis flammea* (16/143- 2/3)

C. f. flammea niche de la Norvège au Kamtchatka, au-delà de 55°N. *C. f. cabaret* niche en Grande-Bretagne, et de la France jusqu'au sud-ouest de la Norvège et la République Tchèque, y compris dans les Alpes.

Mayenne- La Selle-Craonnaise, t. fem., 2 décembre, (F. Duchenne).

Sarthe- Guécelard, 2 ind., 7 mars, (F. Vaidie).

Seulement deux données de cette espèce qui passe assez souvent inaperçue au sein de groupes d'autres fringilles, et notamment les Tarins des aulnes ou les Linottes mélodieuses. Les dates sont conformes à la phénologie de l'espèce.

OBSERVATIONS EFFECTUEES AU-DELA DES DATES EXTREMES CONNUES

MARTINET NOIR *Apus apus*

Sarthe- Le Mans, 28 mars, date extrême la plus précoce, (J-M. Paumier).

TARIER DES PRES *Saxicola rubetra*

Mayenne- Hambers, 1^{ère} année, 30 octobre, date extrême la plus tardive, (B. & F. Duchenne).

LISTE DES DONNEES NON HOMOLOGUEES

ENGOULEVENT D'EUROPE *Caprimulgus europaeus*

2011- Sarthe- Parigné l'Evêque, 26 septembre, date extrême la plus tardive.

La description est inexistante ; seules, quelques conditions d'observation sont mentionnées ; En l'absence d'éléments, le CH Maine ne peut donc pas accepter cette fiche, même s'il reste persuadé que l'auteur a bien observé cet oiseau.

HIBOU DES MARAIS *Asio flammeus*

Sarthe- Ruillé en Champagne, 12 août.

La description est inexistante ; seules, quelques conditions d'observation sont mentionnées ; En l'absence d'éléments, le CH Maine ne peut donc pas accepter cette fiche, même s'il reste persuadé que l'auteur a bien observé cet oiseau.

FAUVETTE PITCHOU *Sylvia undata*

Sarthe- Saint-Symphorien, 10 août.

La description est inexistante ; seules, quelques conditions d'observation sont mentionnées. En l'absence d'éléments, le CH Maine ne peut donc pas accepter cette fiche, même s'il reste persuadé que l'auteur a bien observé cet oiseau.

POUILLOT DE SIBERIE *Phylloscopus collybita ssp. tristis* (1/1-1/1)

Mayenne- Villiers-Charlemagne, 8 janvier.

Cette sous-espèce a été retirée de la liste du CHN, suite aux difficultés rencontrées récemment en Europe et en France pour séparer de façon certaine les 3 taxons *abietinus*, *fulvescens* et *tristis*. En conséquence, le CH Maine n'a actuellement pas vocation à examiner les données jusqu'à nouvel ordre ; elles seront cependant archivées dans le but d'un éventuel examen futur. Les données restent donc à signaler avec précision.

GRIMPEREAU DES BOIS *Certhia familiaris*

Sarthe- Le Luart, 4 octobre.

La description quasi-inexistante et le milieu décrit de façon sommaire indiquent qu'il y a eu manifestement confusion avec le Grimpereau des jardins.

OBSERVATIONS D'OISEAUX OCCASIONNELS ACCEPTEES PAR LE CHN EN 2012

ERISMATURE A TETE BLANCHE *Oxyura leucocephala* (1/1)

Espèce monotypique. Nicheur localisé du sud de l'Espagne au Maroc et jusqu'en Asie centrale. Espèce occasionnelle sur plans d'eau douce et saumâtre.

Mayenne- Juvigné, mâle ad., phot., 3 mars au 20 avril, (E. Médard, collectif www.faune-maine.org).

Deuxième donnée mayennaise remarquable pour cette espèce, après celle de janvier 1989 à Bonchamp, observée en France aux passages migratoires, principalement entre fin février et début avril puis entre fin octobre et fin novembre.



Fig. 18 : Erismature à tête blanche, mâle ad., Juvigné, 3 mars, (Mayenne), (E. Médard).

GOELAND A AILES BLANCHES *Larus glaucooides* ((2/2- 6/6)

Polytypique. Larus. g. glaucooides niche au Groënland. Hivernant néarctique rare, très occasionnel à l'intérieur des terres.

Mayenne- Saint-Fraimbault/CET et sablières de Glaintain, Lac de Haute-Mayenne, 3 ind. de 2ème année, phot., entre le 29 janvier et le 23 mars, et 2 ind. de 3ème année, phot., le 24 février, (D.Madiot *et al*).

Sarthe- Marçon/Lac des Varennes, 2ème année, phot., 15 au 23 janvier, (F. Jallu, C. Kerihuel).

L'autre événement de l'année avec au moins 6 oiseaux différents pour le Maine, contactés entre le 15 janvier et le 23 mars, dont la première mention remarquable en Sarthe.

Il faut croire que l'espèce a apprécié l'ouest de la France, puisqu'au moins 18 oiseaux ont été dénombrés (dont 17 homologués par le CHN au 11/03/2013), sur des sites similaires et sur quelques grands plans d'eau dans le Maine et Loire, plusieurs (au moins le 3A qui ressemblait à un G. de Kumlien – voir bibliographie, et photos site A. Fossé <http://www.digimages.info/goeail/goeail.htm>) - ayant probablement fait la navette entre ce département voisin et la Mayenne, au moins.

Cet afflux sans précédent a touché l'ouest de l'Europe (effectifs historiques dans les îles Britanniques et les îles Féroës, (Fray *et al.* 2012).), et le nord-ouest de la France, notamment la façade atlantique et la basse vallée de la Loire, qui ont recueilli la majorité des données.



Fig. 19 : Goéland à ailes blanches, ssp ?, 2ème hiver, Saint-Fraimbault (Mayenne), 24 février, (D. Madiot).

REMERCIEMENTS

Le CH Maine tient à remercier vivement celles et ceux qui ont contribué à son fonctionnement au cours de l'année 2012 :

- les organismes et associations pour leur rôle de relais entre les observateurs et le Comité : Mayenne-Nature- Environnement, le Groupe Sarthois Ornithologique, le Groupe Ornithologique des Avaloirs, la LPO Sarthe, le CPIE, SNE, et le CPNS ;
- la liste de diffusion Obsmaine, le site BioloVision et sa base de données en ligne Visionature Faune-Maine, qui a engrangé 115 233 données d'oiseaux, au cours de l'année 2012, sur les 2 départements Mayenne et Sarthe ;
- tous les ornithologues, naturalistes et observateurs, dessinateurs et photographes, sans qui le CH Maine ne fonctionnerait pas.

BIBLIOGRAPHIE

ARCANGER J-F., DUCHENNE B., TAVENON D., 2007- Statut des Oiseaux de la Mayenne, mise à jour, 31/12/2007 in Biotopes 53 & bulletins de Mayenne- Sciences n°24, p.41-53.

BESLOT É., COURANT S., FOSSE A., BELLION M., MARCHADOUR B., 2013- Sélection des faits marquants ornithologiques en Maine-et-Loire durant le 1er trimestre 2012. Éd. LPO Anjou, Bouchemaine, 19 p. (pdf).

CLEVA D., DUCHENNE B. & TAVENON. D., 2014- Elanion blanc *Elanus caeruleus* à paraître, in Marchadour B. (coord.), à paraître. Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux & Niestlé, Paris.

Commission de l'Avifaune Française, 2007- Liste officielle des oiseaux de France (catégories A, B et C). Ornithos 14 (4) : p.234-246.

Commission de l'Avifaune Française, 2011- Liste 2011 des oiseaux du Paléarctique occidental. Ornithos 18-3, n° 89, mai-juin 2011.

Coordination régionale LPO Pays de la Loire, collectif, 2008- Avifaune prioritaire en Pays de la Loire. 221 p.

DUBOIS P-J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P., 2008- Nouvel inventaire des Oiseaux de France. Delachaux et Niestlé, Paris.

DUCHENNE B., GARRY A., LEFLOCH A. & TAVENON D., 2014- Découverte tardive d'une reproduction d'Élanion blanc *Elanus caeruleus* en Mayenne, à paraître, in Biotopes 53 & bulletins de Mayenne- Sciences n° 30, à paraître.

Groupe Sarthois Ornithologique, 1991- Les oiseaux nicheurs de la Sarthe, enquête 1985-1989. GSO. Le Mans. 169 p.

Groupe Sarthois Ornithologique, 2000- La migration des oiseaux en Sarthe, observations 1975-2000. GSO. Le Mans. 204 p.

Groupe Sarthois Ornithologique, 2005 à 2009- Inventaires de l'avifaune sarthoise & Observatoire de l'avifaune en Sarthe du GSO. Sitta cénomane- suppléments aux bulletins GSO n° 31 à 35.

Groupe Sarthois Ornithologique, 1977 à 2013- Bulletins du Groupe Sarthois Ornithologique & Sitta cénomane – revue du Groupe Sarthois Ornithologique n° 1 à 43.

ISSA N. et le CHR Centre, 2009- Les oiseaux rares en région Centre en 2008.

LAPOUS E. & DARRAS J-F., 1994 à 2005- Synthèse des observations ornithologiques du sud-ouest de la Sarthe. Revue Désirs d'Ailes n° 1 à 13.

LEGENDRE F., OLIOSSO G. & le CMR, 2012- Les observations d'oiseaux migrateurs rares en France, 7^{ème} rapport du Comité de suivi des Migrateurs Rares (année 2008), Ornithos 19-2, mars-avril 2012.

LPO Sarthe, 2000 à 2013- Le Tarier pâtre. Bulletin annuel d'ornithologie de la LPO Sarthe n° 1 à 11, (n° 12 et 13 à paraître).

Mayenne- Nature- Environnement, 1991- Les Oiseaux de la Mayenne. Atlas des oiseaux nicheurs de la Mayenne 1984-1988. Editions Rives Reines, 207 p.

Mayenne- Nature- Environnement, 1982 à 2013- Chroniques ornithologiques & espèces occasionnelles observées en Mayenne in Biotopes 53 & bulletins de Mayenne- Sciences n° 1 à 29, n° 30 (à paraître).

REEBER S. et le CHN, 2012- Les oiseaux rares en France en 2011. 29ème rapport du Comité d'Homologation National. Ornithos 19-6, nov.- décembre 2012.

REEBER S. et le CHN, 2011- Les oiseaux rares en France en 2010. 28ème rapport du Comité d'Homologation National. Ornithos 18-6, nov- décembre 2011.

ZUCCA M. & le CMR, 2010- les observations d'oiseaux migrateurs rares en France, 6ème rapport du Comité de suivi des Migrateurs Rares (année 2007), Ornithos 17-1, janv.- février 2010.



LES OISEAUX RARES EN 2013 DANS LE MAINE (MAYENNE ET SARTHE)

6^{ème} rapport du Comité d'Homologation du Maine

Par Dominique TAVENON, Christian KERIHUEL et le CH Maine



Rousserolle turdoïde adulte, site de La Monnerie à La Flèche (Sarthe), le 01/06/2013 (C. Kerihuel).

Regroupant les 2 départements de la Mayenne et de la Sarthe, le CH Maine a été créé sous l'égide de 4 associations locales: Mayenne- Nature- Environnement (MNE), Groupe Sarthois Ornithologique (GSO), LPO Sarthe et Groupe Ornithologique des Avaloirs (GOA).

Ce comité a pour objet de centraliser, valider et publier, sous le nom de leurs auteurs, les données circonstanciées d'espèces d'oiseaux d'occurrence inhabituelle dans le Maine, soit par leur degré de rareté, de difficulté d'identification ou leur phénologie atypique (et dont l'espèce ne fait pas partie des espèces soumises à homologation nationale). Il permet de préciser leur statut à l'échelle régionale. Pour l'instant, il existe un coordinateur départemental pour chacun des 2 départements (D.Tavenon pour le 53 et C.Kerihuel pour le 72), chargés de collecter, centraliser et transmettre les observations départementales d'espèces rares sur le plan national, au Comité de suivi des Migrateurs Rares (CMR). Celui-ci publie chaque année un rapport annuel dans la revue d'ornithologie française *Ornithos* (Zucca & le CMR, 2004, 2005, 2007, 2009, 2010).

Ce sixième rapport du CH Maine couvre l'année 2013, 6^{ème} année de son fonctionnement. Les membres du Comité ont été invités à examiner 75 fiches concernant des données d'espèces homologables à compter du 1^{er} janvier 2013, y compris quelques fiches en retard de 2011 (6) et 2012(7). Le taux de validation atteint 92 %.

La classification suit la « Liste 2011 des oiseaux du Paléarctique occidental » établie par la CAF (Commission de l'Avifaune Française, *Ornithos* 18-3, n° 89, mai-juin 2011). Pour les espèces ayant été observées en France, figure la catégorie de la liste des Oiseaux de France dans laquelle elles ont été inscrites.

En 2013, le CH Maine était composé des 6 membres suivants : Fabrice Jallu, Hervé Julliot, Christian Kerihuel (secrétaire adjoint), David Madiot, François Morazé, et Dominique Tavenon (secrétaire). Hervé Julliot et David Madiot étaient les 2 membres sortants début 2014. Hervé Julliot, étant parvenu au terme de son deuxième mandat consécutif, ne pouvait pas se représenter ; il doit attendre deux années avant de pouvoir le faire à nouveau, s'il le souhaite. Nous remercions tous vivement Hervé pour son travail sérieux et sa grande compétence qu'il a mise au service du CH Maine. Pour le remplacer, Jean-Luc Reuzé, qui a proposé sa candidature, a réintégré le CH Maine, après trois ans d'absence, à l'unanimité des membres du CH Maine. David Madiot a souhaité renouveler son mandat et il a été reconduit dans ses fonctions, à l'unanimité des membres du CH Maine. L'équilibre « trois mayennais et trois sarthois » est donc réalisé cette année !

La liste des espèces homologables dans le Maine, la fiche CH Maine et le règlement intérieur sont disponibles à l'adresse du secrétariat et sur les sites Internet des associations:

MNE: <http://mayennatureenvironnement.fr>

GSO: <http://gso72.free.fr>

LPO Sarthe: <http://sarthe.lpo.fr>

Les fiches d'homologation doivent être adressées à :

Dominique Tavenon / Secrétaire du CH Maine, 2 chemin du Laurier, 53270 Blandouet

ou

aux adresses mail: dominique.tavenon525@orange.fr, christian.kerihuel@wanadoo.fr

TRAVAUX ET DECISIONS DU CH MAINE

1) Révision de la liste soumise à homologation du CH Maine :

Après consultation du statut de certaines espèces et de leur phénologie de présence dans la région du Maine, il a été décidé de modifier la liste des espèces homologables à compter du 1^{er} janvier 2014 comme suit:

Fuligule nyroca *Aythya nyroca*

Le CH Maine rappelle que l'espèce n'est plus homologable en Sarthe, au sud d'une ligne Saint-Denis d'Orques- La Ferté-Bernard, depuis le 1^{er} janvier 2013. Les données de cette espèce continueront cependant d'être archivées par le CH Maine dans le cadre de sa collaboration avec le Comité des Migrateurs Rares (CMR) de France. Les données restent donc à signaler avec précision. Cette espèce reste soumise à homologation pour les cas d'individus avérés d'origine naturelle observés **en dehors de ce secteur, soit au nord d'une ligne Saint-Denis d'Orques- La Ferté- Bernard.**

Nette rousse *Netta rufina*

L'espèce n'est plus homologable en Sarthe, alors qu'en Mayenne, elle reste homologable en dehors de la région des Coëvrons.

Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii* ; Bécasseau cocorli *Calidris ferruginea*

Ces 2 espèces sont toujours maintenues en raison des possibilités de confusion avec d'autres espèces voisines déjà constatées.

Hibou des marais *Asio flammeus*

Cette espèce est également maintenue. De bonnes conditions d'observation ne sont pas souvent réunies pour une identification certaine.

Pouillot véloce *ssp.tristis, abietinus, fulvescens*:

Le CH Maine n'examinera pas les éventuelles données, mais demandera la rédaction de fiches qui seront archivées dans le cadre de sa collaboration avec le CHN et le Comité des Migrateurs Rares (CMR) de France, d'une part, et pour la reprise d'un éventuel examen futur, d'autre part.

2) Révision de la liste des dates extrêmes d'arrivée et de départ des oiseaux migrants :

Cette liste peut être consultée et/ou téléchargée sur le site des associations, la base de données en ligne Faune Maine et la liste de diffusion d'Obsmaine.

3) Cas des données homologables antérieures à 2008:

Le comité a adopté un principe de validation, au cas par cas, par l'interface Faune Maine.

4) Informations sur les modifications de la Liste de Oiseaux de France (LOF) :

Pour plus de détails sur les changements apportés à cette liste (taxons nouveaux pour la LOF-catégorie A ; modifications de noms scientifiques ; données nouvelles pour la LOF), se reporter aux comptes rendus des travaux de la Commission de l'Avifaune Française publiés dans *Ornithos* (Crochet et al. 2013), ainsi qu'aux Notes d'Ornithologie Française publiées également dans *Ornithos* (= NOF 1 ; Dubois et al. 2012 ; = NOF2 ; Dubois et al. 2014).

QUELQUES FAITS MARQUANTS

Les événements ornithologiques majeurs, pour le Maine, sont, d'une part, la première mention remarquable de la Mouette de Franklin à La Flèche, et d'autre part, le retour de la Rousserolle turdoïde en Sarthe, nicheuse de surcroît, sur le site de La Monnerie à La Flèche, et qui n'avait pas été revue depuis juin 1972. L'année 2013 a aussi été marquée par la première mention mayennaise du Goéland à bec cerclé, à Olivet, et la deuxième mention printanière, à Javron, du Pipit de Richard, et à Mézangers, de la Sterne hansel à l'étang du Gué de Selle. Notons encore en Sarthe la première nidification réussie du Blongios nain, à La Flèche, sur le site de La Monnerie. Rappelons que cette espèce a également réussi sa nidification sur le site historique de Saint-Mars-la-Brière. Il convient de noter également, en Mayenne, la troisième mention pour le Fuligule à bec cerclé, et en Sarthe, la cinquième mention automnale de l'Eider à duvet.

LISTE SYSTEMATIQUE DES DONNEES ACCEPTEES (catégories A & C)

Les données sont présentées de la manière suivante :

- 13- Noms français et scientifiques.
- 14- Entre parenthèses, pour toutes les espèces, les deux premiers chiffres représentent respectivement le nombre total de données et d'individus correspondants homologués depuis 2008, (date de création du CH Maine), 2013 exclu, et les deux derniers représentent respectivement le nombre total de données et d'individus correspondants homologués pour 2013.
- 15- La distribution générale de l'espèce en période de nidification et d'hivernage est indiquée en italique après les points précédents.
- 16- Présentation des données par ordre alphabétique des départements.
- 17- Commune, lieu-dit, effectif (se réfère à un individu s'il n'est pas précisé), âge et sexe si connus.
- 18- Précision si l'oiseau a été tué, trouvé mort ou capturé (capt.) par un bagueur agréé.
- 19- Précision si l'oiseau a été photographié (phot.), filmé (vidéo) ou enregistré sur bande audio (enr.).
- 20- Date(s) d'observations.
- 21- Nom(s) du (ou des) observateur(s) ayant rédigé une fiche et/ou fourni une photo, classés par ordre alphabétique.
- 22- La séquence taxonomique est celle de la Liste des Oiseaux du Paléarctique Occidental (CAF/LPO 2011).
- 23- Les données concernant les sous-espèces sont mentionnées comme « présentant les caractéristiques » de la sous-espèce concernée.
- 24- Les données présentées sont la propriété entière des observateurs. Elles doivent être citées comme telles dans la littérature.

NETTE ROUSSE *Netta rufina* (15/19- 0/0)

France, Espagne, Europe centrale, Anatolie, jusqu'en Asie centrale. Hiverné autour du bassin méditerranéen. Espèce homologable hors région des Coëvrons en Mayenne et hors Sarthe.

Aucune donnée hors des secteurs cités ci-dessus.

Pour mémoire : 19 données, provenant toutes de la zone d'exclusion, notamment Spay, Fillé-sur-Sarthe, Fercé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois et La Flèche. (collectif www.faune-maine.org).

Espèce observée chaque année, depuis la création du CH Maine.

FULIGULE MILOUINAN *Aythya marila* (2/3-0/0)

Niche en Islande, et de la Scandinavie au nord de la Russie, jusqu'au fleuve Léna, à l'est.

Espèce homologable uniquement en Sarthe.

Aucune donnée hors de la Mayenne.

Pour mémoire: Mayenne- 10 données concernent probablement 3 individus, 2 mâles 1^{ère} et 2^{ème} année observés entre le 15 janvier et le 16 mars, à Mézangers/ étang de Gué de Selle, Saint-Fraimbault / lac de Haute-Mayenne, et à Aron/étang de Beaucoudray, puis une femelle 1^{ère} année le 29 octobre, à l'ouest du département, à Launay-Villiers/étang du Bas. (Collectif Faune Maine).

FULIGULE A BEC CERCLE *Aythya collaris* (0/0 -1/1)

Espèce monotypique qui niche en Amérique du Nord, de la Colombie Britannique à Terre-Neuve, au nord, jusqu'au Michigan et au Maine, au sud.

Mayenne- Aron/étang de Beaucoudray, fem., phot., du 31 janvier au 22 avril, (D. Madiot *et al.*).

Troisième donnée mayennaise après celles de 1996 et 2000, de ce visiteur égaré, rare sur les plans d'eau intérieurs. Première donnée depuis la création du CH Maine.



Fig. 1 : Fuligule à bec cerclé, femelle, 1^{er} plan, Aron, étang de Beaucourday, (Mayenne), 5 février, (D. Madiot).



Fig. 2 : Eider à duvet, femelle, 1^{er} hiver, Le Mans, lac des Sablons (Sarthe), 11 octobre, (C. Kerihuel).

EIDER A DUVET *Somateria mollissima* (0/0 -1/1)

Espèce polytypique qui niche en France et des îles Britanniques aux pays bordant la Mer du Nord, et jusqu'à la Nouvelle Zemble.

Sarthe- Le Mans/lac des Sablons, 1^{er} hiver, phot. du 10 au 18 octobre, (C. Kerihuel et al.).

Première donnée de cette espèce depuis la création du CH Maine, en 2008. Migrateur rare et hivernant peu commun surtout en eaux marines, et parfois sur les plans d'eau intérieurs.

Il s'agit de la 5^{ème} donnée d'un oiseau erratique à l'automne.

MACREUSE NOIRE *Melanitta nigra* (2/3 – 1/1)

Islande, Nord des îles Britanniques, et de la Scandinavie jusqu'en Sibérie.

Sarthe- La Flèche/La Monnerie, 1^{er} hiver, phot. 10 novembre 2013, (C. Kerihuel).

Une nouvelle donnée sarthoise, après celle de 2011, qui s'inscrit bien dans le pattern d'apparition de l'espèce, en novembre, ou en fin d'hiver, en fin février et mars notamment.



Fig. 3 : Macreuse noire, 1^{er} hiver, La Flèche, (Sarthe), 11 novembre, (C. Kerihuel).



Fig.4 : Harle piette, mâle, Châlons du Maine, (Mayenne), 6 mars (A. Garry).

HARLE PIETTE *Mergus albellus* (9/21-5/5)

Espèce monotypique qui niche de la Suède à la Sibérie orientale ; hivernant peu commun qui fréquente essentiellement lacs, plans d'eau, rivières et fleuves.

Mayenne- Olivet, fem., phot., 26 janvier, (F. Duchenne) ; Ahuillé/étang de la Chaussée, fem., 25 février au 25 mars, phot., (F. Duchenne, J-F. Arcanger) ; Châlons-du-Maine, m.ad., phot., 6 mars, (A. Garry) ; Olivet, fem. ad., 20 novembre au 23 décembre, (B. Duchenne).

Sarthe- Fercé-sur-Sarthe, 2 ind., 21 janvier, (F-M. Bouton).

Cette espèce, loin de fournir au moins une donnée par an ces dix dernières années, a été réintégrée en 2013 dans la liste des espèces homologables au CH Maine. Cinq nouvelles données, dont 4 en Mayenne, font suite

au petit afflux de 2012, qui avait apporté neuf nouvelles données dans le Maine, cinq en Mayenne et quatre en Sarthe, totalisant 21 oiseaux.

ERISMATURE ROUSSE *Oxyura jamaicensis* (2/4-2/2)

Niche en Amérique du Nord. Introduite en Grande-Bretagne au début des années 1960, elle se trouve en petit nombre autour de la mer du Nord et, au sud, jusqu'en Espagne et au Maroc.

Espèce homologable hors de la Mayenne et des étangs de Saint-Denis-d'Orques (Sarthe).

Sarthe- Saosnes, m. ad., 14 juin, (J. Lacampagne) ; La Flèche, fem. ad., 17 octobre, (B. Basoge) .

Pour mémoire, 169 observations en Mayenne en 2013. Principalement observée sur les étangs de Juvigné/Étang Neuf, Olivet, Launay-Villiers, les étangs des Coëvrons, Bouère/étang de Curécy, et Saint-Denis-d'Anjou/étang de la Morinière. Elles peuvent être consultées sur la base de données en ligne Faune-Maine (collectif www.faune-maine.org).

Également, une nouvelle donnée sur l'étang de Saint-Denis-d'Orques/La Cordelière, le 18 février (J. Lacampagne).

PLONGEON IMBRIN *Gavia immer* (2/2- 1/1)

Niche au nord de l'Amérique du Nord et en Islande.

Mayenne- Saint-Denis-d'Anjou/étang de la Morinière, 1^{er} hiver, 27 décembre, (A. Lefloch).

Une nouvelle donnée mayennaise, après celles de 2009 à Mézangers, en Mayenne, et de 2012 à Arnage, en Sarthe, à une période classique d'apparition de cet oiseau, hivernant peu commun le long des côtes et également à l'intérieur des terres, sur étangs, lacs, grands réservoirs et parfois sur le cours des fleuves.

BLONGIOS NAIN *Ixobrychus minutus* (4/4- 2/4)

Niche en roselières, en Europe et jusqu'en Russie, au sud de 60° N. Les populations d'Europe de l'ouest sont partiellement migratrices. Celles d'Europe de l'est et de Russie, hivernent au Moyen-Orient, autour du bassin méditerranéen et en Afrique.

Espèce homologable en dehors du site de nidification connu en Sarthe.

Sarthe- La Flèche/Les Poulriers, m. ad. , phot., 21 mai, (J-Y. Renvoisé et al.) ; La Flèche/La Monnerie, m.ad., 1^{er} au 7 juin, puis 3m. et 1 f., 7 juin au 27 août, (C. Kerihuel, Bruno Duchenne, B. & C. Basoge et al.).

Deux nouvelles données sarthoises pour cette espèce rare et discrète, après celles de 2011 et 2012, à une date classique pour la migration pré-nuptiale, qui apportent la première nidification remarquable réussie sur le site de La Flèche, et qui portent à quinze le nombre de données pour le département, hors du site de nidification connu antérieurement, qui, lui, permet de porter à dix-huit le nombre total de données en Sarthe, avec la nidification réussie d'un couple avec 2 juvéniles. Voir ci-dessous :

Pour mémoire, 1 donnée sarthoise, sur le site connu de nidification : 1m. le 11 juillet, 1 couple le 24 juillet, puis un couple et 2 juv., le 31 juillet (F. Jallu).



Fig.5 : Blongios nain, mâle ad., La Flèche, (Sarthe). 9 juin. (C. Kerihuel).

IBIS SACRE *Threskiornis aethiopicus* (0/0-1/1)

Espèce polytypique qui niche en Afrique subtropicale, en Irak(?), d'autres sous-espèces à Madagascar et Aldabra. Nicheur peu commun, introduit.

Mayenne- Bouère/étang de Curécy, phot., 14 au 17 septembre (A. Desnos, A. Darras et B. Poincet).

CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC *Circaetus gallicus* (5/5 – 1/1)

Niche dans la moitié sud de la France, le sud de l'Europe, l'Afrique du nord, la Turquie, et de la Pologne à la Sibérie centrale et en Inde.

Sarthe-Sud Sarthe, localité tenue secrète pour suspicion de nidification, 3^{ème} année ou ad., phot., 17 mai au 5 juillet, (F. Vaidie). Seizième donnée sarthoise d'un oiseau observé plus ou moins régulièrement dans de nombreux départements au nord de son aire de répartition.



Fig. 6 : Circaète Jean-le-Blanc, 3^{ème} année ou adulte, sud Sarthe, 5 juillet, (F. Vaidie).

ELANION BLANC *Elanus caeruleus* (4/6- 0/0)

Espèce polytypique. La sous-espèce nominale niche dans le sud-ouest de l'Europe, en Afrique (hors zones sahariennes), en Inde et dans le sud-est asiatique.

Beaumont-Pied-de-Bœuf, 1 à 2 ad. du 1^{er} au 15 janvier, et du 3 au 25 mars, (D. Tavenon, A. Garry, A. Lefloch *et al.*, collectif www.faune-maine.org.) ; Azé, 2 juv. , phot., présents du 7 décembre jusqu'au 22 janvier ; 1 juv. seul jusqu'au 26 mars, phot., (C. Letessier, collectif www.faune-maine.org.) ; Bouessay,; 1 ad ., présent du 11 novembre au 10 février ; 1 à 2 ad. , 4 au 31 mars, (D. Tavenon, R Lelasseux, collectif www.faune-maine.org.). L'événement de l'année 2012 dans le Maine, largement relaté dans le 5^{ème} rapport du CH Maine de 2012, et qui s'est prolongé jusqu'à fin mars 2013. Nous relatons ici les données de présence des élanions sur l'année 2013.

MAROUETTE PONCTUEE *Porzana porzana* (4/4 – 1/1)

Niche de l'Europe à la Sibérie centrale, dans les zones boréales, tempérées et méditerranéennes. Hiverné en Afrique subsaharienne.

Mayenne- Bouère/étang de Curécy, 1^{ère} année, 6 septembre, (A. Lefloch).

La douzième donnée en Mayenne pour cette espèce discrète et rare, contactée au passage postnuptial.

OUTARDE CANEPETIERE *Tetrax tetrax* (2/2-1/1)

Maroc, Europe de l'ouest à Asie centrale, jusqu'au nord de la Chine.

Sarthe-Parcé, f. ad. , phot., 29 avril au 2 mai, (J-F.& A. Darras *et al.*)

Une nouvelle donnée intéressante d'un oiseau en migration prénuptiale, sur la plaine du sud-ouest de la Sarthe, qui a dépassé la limite nord de son aire de répartition dans le grand ouest. Plus de la moitié des douze données sarthoises provient de la plaine de Parcé.

BECASSEAU MAUBECHE *Calidris canutus* (7/9 – 2/3)

C. c. canutus niche en Sibérie et hiverné en Afrique atlantique ; C. c. islandica niche du nord-est canadien au Groenland et hiverné dans le nord-ouest de l'Europe.

Mayenne- L'Huisserie, 6 septembre, (J-L. Reuzé).

2012- Mayenne- Aron/étang de Beaucoudray, 2 inds, phot., 11 juin, (A. Garry).

Deux nouvelles données de cette espèce qui fréquente volontiers lagunes et vasières littorales, mais aussi plans d'eau intérieurs, sur des zones de vasières dégagées à la suite d'une baisse du niveau des eaux.



Fig. 7 : Bécasseaux maubèches, adultes (nuptial et en mue), Aron, étang de Beaucoudray, (Mayenne), 11 juin 2012, (A. Garry).



Fig. 8 : Bécasseaux sanderlings, ad., La Flèche (Sarthe), 10 mai, (Br. Duchenne).

BECASSEAU SANDERLING *Calidris alba* (10/11- 1/5)

Arctique: Sibérie, nord-est du Canada et du Groenland.

Sarthe- La Flèche, 5 ad. , phot., 9 au 12 mai, (Bruno Duchenne, C. Kerihuel) ; La Flèche , 1 à 5 ind., 10 au 17 mai, (B. & C. Basoge)

Une nouvelle donnée à des dates classiques, et sur un site devenu classique aussi, en migration prénuptiale. Espèce observée chaque année, depuis la création du CH Maine.

BECASSEAU DE TEMMINCK *Calidris temminckii* (9/13-1/1)

Arctique : sud de la Norvège à l'est de la Sibérie.

Sarthe-La Flèche, phot., 4 mai, (Bruno Duchenne, C. Kerihuel).

Une seule donnée, en Sarthe, à une date classique pour l'espèce en migration prénuptiale. Espèce observée chaque année, depuis la création du CH Maine.

BECASSEAU COCORLI *Calidris ferruginea* (6/12- 2/2)

Extrême nord de la Sibérie centrale.

Mayenne-Bourgon/ Le Plessis, juv., 27 août, (B.Poincet) ; juv., phot., 28 août, A. Garry).

Sarthe-La Flèche/La Monnerie, ad., 26 mai, (B. & C. Basoge).

Une donnée mayennaise, sur un site classique. Une nouvelle donnée sarthoise, après celle de septembre 2008, sur le même site.



Fig. 9 : Bécasseau cocorli, juv., Bourgon, Lac de Haute-Vilaine, (Mayenne), 28 août, (A. Garry).



Fig. 10 : Tournepierre à collier, La Flèche (Sarthe), 31 août, (C. Kerihuel).

TOURNEPIERRE A COLLIER *Arenaria interpres* (3/6- 2/7)

Niche au N-E du Canada, en Alaska, et sur le littoral arctique hors Islande, mais jusqu'au sud de la Baltique. Hivernant rare à l'intérieur des terres.

Sarthe- La Flèche/La Monnerie, 1 à 5 ind., 27 avril au 15 mai, (B. & C. Basoge) ; 2 ad., phot., 31 août, (B. & C. Basoge).

Deux nouvelles données sarthoises aux 2 passages migratoires, et toujours à l'étang de la Monnerie, qui a apporté cette année encore son lot d'espèces de limicoles.

GOELAND A BEC CERCLE *Larus delawarensis* (0/0 - 1/1)

Espèce monotypique qui niche dans le centre, le sud-ouest et l'est de l'Amérique du Nord.

Mayenne- Olivet, 3^{ème} année, 27 février, (F. Duchenne).

Première donnée remarquable pour cette espèce néarctique, migratrice et hivernante rare, occasionnelle à l'intérieur des terres.

GOELAND PONTIQUE *Larus cachinnans* (23/21- 7/8)

Niche de la Mer Noire à l'est du Kazakhstan, et plus ponctuellement en Europe centrale (Allemagne orientale et Pologne. Hivérne dans le Golfe Persique et en effectifs plus réduits en Europe du nord, du centre et de l'ouest.

Mayenne- Olivet, 5^{ème} année, phot., 26 janvier, (F. Duchenne) ; Maisoncelles, ad., phot., 14 juillet, (B. & F. Duchenne) ; Olivet, 1^{ère} année, phot., 24 novembre 2013, (F. Duchenne) ; Saint-Fraimbault/sablières de Glaintain, 2 1^{ère} année, phot., 7 au 30 décembre, (F. Duchenne, D. Madiot,) ; 1^{ère} année, phot., 15 au 20 décembre, (F. Duchenne).

2012- Mayenne- Saint-Fraimbault/sablières de Glaintain, ad., phot., 27 janvier, (F. Noël) ; Saint-Fraimbault/CET de Glaintain, 4^{ème} année, phot., 9 mars, (D. Madiot).

Sept nouvelles données mayennaises (y compris les deux données de 2012), dont quatre sur les sites habituels du CET et des sablières de Glaintain, à Saint-Fraimbault, et deux autres provenant de l'ouest du département, à Olivet, non loin du CET de Changé. Espèce d'apparition hivernale régulière ces dernières années en Mayenne, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Touraine. Espèce observée chaque année, depuis la création du CH Maine.



Fig. 11: Goéland pontique, 1^{ère} année, Saint-Fraimbault, Lac de Haute-Mayenne, (Mayenne), 7 décembre, (F. Duchenne).



Fig.12: Goéland pontique, 5^{ème} année, Olivet, (Mayenne), 26 janvier, (F. Duchenne).

GOELAND A AILES BLANCHES *Larus glaucoides* (8/8- 2/1)

Polytypique. Larus. g. glaucoides niche au Groënland. Hivernant néarctique rare, occasionnel à l'intérieur des terres.

Mayenne- Olivet, 2^{ème} année, phot., 2 au 9 février, (B.& F. Duchenne) ; Saint-Fraimbault, 2^{ème} année, phot., 22 février au moins, (D. Madiot).

Huitième donnée mayennaise pour ce goéland venu du froid, après le stationnement de 6 oiseaux dans le Maine (5 en Mayenne et 1 en Sarthe), au cours de l'hiver 2011-2012. L'oiseau de Saint-Fraimbault est très probablement le même que celui d'Olivet.



Fig. 13 : Goéland à ailes blanches, 2^{ème} année, Saint-Fraimbault, CET de Glaintain, (Mayenne), 22 février, (D. Madiot).

STERNE HANSEL *Gelochelidon nilotica* (1/1-1/1)

Niche du sud de l'Europe au Kazakhstan, au sous-continent indien et au nord-ouest de la Chine.

Mayenne- Mézangers/étang du Gué de Selle, 2 ad., 14 juin, (D. Tavenon).

Deuxième donnée mayennaise pour cette espèce migratrice, occasionnelle à l'intérieur des terres, de fin mai à mi-juillet.

HIBOU DES MARAIS *Asio flammeus* (15/56- 5/7)

Eurasie (Russie et pays nordiques) et Amérique du Nord.

Mayenne- Ballée, 1 à 3 ind., 17 décembre 2012 au 10 février 2013, (D. Tavenon, A. Lefloch *et al.*) ; Montourtier, 25 janvier, (D. Madiot) ;

Sarthe-Auvers-le-Hamon, 25 janvier, (A. Lefloch) ; Vezot, 18 mars, (P-J. Lacampagne).

2012- Mayenne- Saint-Pierre-sur-Orthe, 1^{er} décembre, (F. Noël).

Quatre nouvelles données dans le Maine, plus une de 2012, concernent sept individus. Espèce observée chaque année, depuis la création du CH Maine.

PIC CENDRE *Picus canus* (2/2- 0/0)

Niche de la Bretagne jusqu'à l'Altai, et jusqu'à 65 ° N.

Espèce homologable hors massifs forestiers de Bercé et de Perseigne en Sarthe.

Aucune donnée hors des secteurs cités ci-dessus.

Pour mémoire- Sarthe- forêt de Bercé/Jupilles, fem., 7 avril, (V. Chauchet) ; Pruillé l'Ecuillé, 9 avril, (P-J. Lacampagne) ; Saint-Pierre de Lourouer, par. N° 173, 2 ind., 19 mai, (R. Bourigault) ; par. N° 227, 20 mai, (O. Vannucci).

COCHEVIS HUPPE *Galerida cristata* (2/2-0/0)

Niche de l'Europe centrale jusqu'au nord-ouest de l'Espagne et au nord-est de l'Italie.

Espèce homologable hors des régions de La Flèche, Sablé, La Ferté-Bernard, et du plateau calaisien.

Aucune donnée hors des secteurs cités ci-dessus.

Pour mémoire, les données où l'espèce n'est pas homologable sont les suivantes :

Sarthe- 12 données entre le 10 mars et le 20 juillet, (collectif www.faune-maine.org). A noter : Valennes, 3 ind. dont un juv., le 20 juillet (F. Jallu).

PIPIT DE RICHARD *Anthus richardi* (1/1-1/1)

Niche en Russie, du sud-ouest de la Sibérie au lac Baïkal, et dans l'est du Kazakhstan.

Mayenne- Javron, 2^{ème} année, phot., 24 avril, (F. Noël).

Deuxième donnée mayennaise, printanière également, de ce migrateur rare et hivernant très rare, devenu régulier dans le Midi, et peut-être en passe de le devenir en baie du Mont-Saint-Michel.



Fig. 14 : Pipit de Richard, 2^{ème} année (?), Javron, (Mayenne), 24 avril, (F. Noël).

BERGERONNETTE PRINTANIERE *Motacilla flava thunbergi* (0/0-1/1)

Nord Scandinavie. Passage printanier, surtout dans le sud et la moitié est de la France, également confirmé dans l'ouest à partir des années 1970, entre mi avril et mi-mai pour les retardataires.

Sarthe- Parc-sur-Sarthe, 2 m., 2 mai, (E. Lapous, J-F. Darras *et al.*).

Il s'agit de la dixième donnée en Sarthe pour cette sous-espèce.

GORGEBLEUE A MIROIR *Luscinia svecica* (4/6- 2/6)

L. s. svecica: de la Scandinavie à la Sibérie orientale et à l'Alaska occidentale; *L. s. namnetum*: régions françaises proches de la Manche et de l'Atlantique, entre Ille et Vilaine et Gironde. Hivernent en Afrique subsaharienne, Afrique du nord, péninsule ibérique et au Moyen-Orient.

Espèce homologable hors secteur de La Ferté-Bernard en Sarthe.

Sarthe- Yvré-l'Évêque, 1 à 5 ind., phot., 5 au 8 avril, (C. Kerihuel, Br. Duchenne) ; Vion, fem., 7 avril, (J-F. Darras).

Deux nouvelles données sarthoises, de début avril. Le site d'Yvré l'Évêque a quand même accueilli jusqu'à 5 individus.

Pour mémoire, les données sur les secteurs où l'espèce n'est pas homologable, mais qui méritent d'être mentionnées sont les suivantes :

- Sarthe- près de 80 observations à La Ferté-Bernard et les communes voisines de Cherré, Avezé et Souvigné-sur-Même, entre le 17 mars et le 10 avril, avec un record de 50 oiseaux vus le 6 avril sur les sites suivis de La Ferté-Bernard (F. Jallu, J-F. Blanc). Il reste cependant délicat de donner une estimation du nombre d'oiseaux différents observés, mais il s'agit là d'un afflux sans précédent sur ce secteur.



Fig. 15 : Gorgebleue à miroir, femelle, Yvré-l'Évêque (Sarthe), 7 avril, (C.

Différents types de plumage de Gorgebleues à miroir observés entre le 14 mars et le 7 avril, en Sarthe, sur les sites de La Ferté-Bernard, Avezé et Yvré- l'Évêque :



Fig. 16 : Mâle adulte, La Ferté-Bernard, (Sarthe), 14 mars, (F. Jallu).



Fig. 17 : Mâle adulte, La Ferté-Bernard, (Sarthe), 16 mars, (F. Jallu)



Fig. 18 : Mâle adulte, La Ferté-Bernard, (Sarthe), 17 mars, (F. Jallu).



Fig. 19 : Mâle adulte, La Ferté-Bernard, (Sarthe), 21 mars, (F. Jallu).



Fig. 20 : Mâle et femelle adultes, Avezé, (Sarthe), 30 mars, (F. Jallu).



Fig. 21 : Mâle adulte, Avezé, (Sarthe), 30 mars, (F. Jallu).



Fig. 22 : Mâle adulte, La Ferté-Bernard, (Sarthe), 30 mars, (F. Jallu).



Fig. 23 : Femelle, Yvré-l'Évêque, (Sarthe), 7 avril, (C. Kerihuel).



Fig. 24 : Femelle adulte, La Ferté-Bernard, (Sarthe), 7 avril, (F. Jallu).

ROUSSEROLLE VERDEROLLE *Acrocephalus palustris* (3/5-1/1)

Niche du nord-ouest de la France jusqu'à la mer Caspienne et à l'Oural.

Espèce homologable hors secteur de La Ferté-Bernard et du nord-Sarthe.

Mayenne- Entrammes/Persigand, 8 juin, F. Duchenne).

Septième mention mayennaise de l'espèce, en limite sud-ouest de son aire de répartition, à une date classique d'apparition.

Pour mémoire- Sarthe- Sept données entre le 12 et le 30 mai, avec un record de 5 oiseaux à La Ferté-Bernard le 27 mai (F. Jallu). Deux autres données à Peray, les 7 et 9 juin, 1 puis 2 ind., G. Vaillant).

ROUSSEROLLE TURDOIDE *Acrocephalus arundinaceus* (1/1- 1/6)

Niche depuis les rives de la Méditerranée jusqu'aux mers du Nord et Baltique (sud de la Suède et Finlande) à l'ouest, en Russie, jusqu'au fleuve Iénisseï, à l'est, et atteignant le sud de la mer Noire et la Syrie au sud.

Sarthe- La Flèche/La Monnerie, m, 26 mai, (G. Paineau et al) ; 29 mai au 15 juillet, au moins 2 ad., phot., B. & C. Basoge et al).

En Sarthe, l'espèce fait son retour, après plus de 40 années d'absence. De plus, elle a niché sur le site de la Monnerie, à La Flèche, où il a été observé probablement 6 oiseaux en tout : 2 juv. nourris par les parents (O. Vannucci, *comm.pers.*), et un autre couple observé plus tôt en saison. La dernière observation connue de la Rousserolle turdoïde date de 1972 : 3 à 5 chanteurs entendus le 11 juin sur les bords de l'étang de la Croix de Bonlieue, à Château-du-Loir (J-M. Cartignies et G. Paineau).

FAUVETTE PITCHOU *Sylvia undata* (1/1- 0/0)

S. u. undata niche en Méditerranée occidentale de l'Espagne à l'Italie, y compris le sud de la France. S. u. dartfordiensis niche dans les régions atlantiques, du nord du Portugal à l'Angleterre.

Espèce homologable hors de la ceinture des sables cénomaniens au sud du Mans (Auvours, Parigné...), la forêt de Bercé, et le Nord-Est de la Mayenne.

Aucune donnée hors des secteurs cités ci-dessus.

Pour mémoire- Sarthe- La Flèche, 2 ind., 7 janvier, (O. Vannucci) ; 10 mars, (M. Sineau) ; Thorée-les-Pins, 2 ind., 17 février et 22 mars, (J. Verger) ; Pontvallain, 10 mars et 7 avril, (V. Chauchet) . Six données totalisant 9 individus.

FAUVETTE BABILLARDE *Sylvia curruca* (5/4- 1/1)

La sous-espèce nominale niche de l'Europe de l'ouest, de 65° de latitude Nord jusqu'au nord de l'Italie et dans les Balkans, le Grand Caucase et le moyen bassin de la Volga, ainsi qu'en en Sibérie occidentale.

Espèce homologable hors du nord de la Sarthe, au-dessus d'une ligne Sillé le Guillaume- La Ferté-Bernard.

S. c. curruca niche de l'Europe de l'ouest jusqu'au nord de l'Italie et de la Slovénie jusqu'en Grèce et Turquie, dans le Grand Caucase et la moyenne vallée de la Volga, en Sibérie jusqu'aux fleuves Ob et Irtych.

Mayenne- Javron, m. ad., 8 août, (F. Noël)

Une nouvelle donnée mayennaise, dans un secteur proche des sites historiques de nidification connus en

Corniche de Pail et au Mont des Avaloirs.

Pour mémoire, en Sarthe : quatre données, avec 16 observations à La Ferté-Bernard, sur 3 sites : Le Grand Parc, 2 puis 3 ind., 12 mai ; 1 ind. entre 29 août et 10 septembre ; Les jardins potagers, 1 ind., 29 août ; Le Veau d'Argent, 1 ind., 31 août. Egalement, une donnée à Dehault, 1 ind., 4 juillet, (collectif www.faune-maine.org).

TICHODROME ECHELETTE *Tichodroma muraria* (2/2-1/1)

Nicheur rare localisé dans les montagnes du sud de l'Europe, du nord de l'Espagne à la Bulgarie, dans le Caucase, ainsi que dans le nord et l'ouest de l'Iran. Une petite partie de la population erratique en hiver.

Sarthe- Le Mans, phot., 29 décembre 2012 au 4 avril 2013, (J-M. Cartignies, C. Kerihuel *et al.*)

Nouvelle donnée remarquable d'un individu de cette espèce en hivernage, toujours fidèle à son site d'accueil, dans le Vieux Mans, après les données de 2009, 2011 et 2012.



Fig. 25 : Tichodrome échelette, Le Mans (Sarthe), 28 mars, (C. Kerihuel).

GRIMPEREAU DES BOIS *Certhia familiaris* (6/13- 0/0)

C.f. familiaris niche en Scandinavie, Europe de l'est, jusqu'à la Bulgarie et Russie centrale.

C.f. macrodactyla niche de l'Europe de l'ouest à l'Europe centrale.

Espèce homologable hors massifs forestiers de Bercé et de Perseigne en Sarthe.

Aucune donnée hors des secteurs cités ci-dessus.

Pour mémoire- Sarthe- 17 données en forêt de Bercé et Perseigne. Jusqu'à quatre ind. notés en forêt de Bercé le 11 janvier (F. Vaidie).

REMIZ PENDULINE *Remiz pendulinus* (2/2-4/10)

La sous-espèce nominale niche à travers l'Europe, de la péninsule ibérique à la Russie. En France, niche en Alsace, Lorraine et Languedoc-Roussillon. Migrateur et hivernant rare ailleurs.

Sarthe- La Ferté-Bernard, phot., 2 avril, (F. Jallu & J-F. Blanc) ; 2 ind., phot., 11 avril, (F. Jallu) ; 3 octobre, 2 ind., phot., (F. Jallu) ; Cherré, 6 ind., phot., 7 avril, phot., (F. Jallu) .

Quatre nouvelles données sarthoises, totalisant au moins dix oiseaux, pour cette espèce migratrice de passage rare, à chercher dans les massifs de roselières avec massettes notamment.



Fig. 26 : Réميز penduline, mâle adulte, La Ferté- Bernard, (Sarthe), 2 avril, (F. Jallu).



Fig. 27 : Réميز penduline, mâle adulte, La Ferté- Bernard, (Sarthe), 3 octobre, (F. Jallu).

PIE-GRIECHE GRISE *Lanius excubitor* (13/13- 2/2)

Niche de la France et des Carpathes jusqu'en Europe du Nord et à la Sibérie centrale, jusqu'au fleuve Ienisseï. Hivernante et migratrice partielle peu commune.

Mayenne- Saint-Pierre-sur-Orthe, 1^{ère} année, phot., 28 mars au 6 avril, (F. Noël).

2011- Mayenne- Jublains, 1^{ère} année, phot., 30 octobre au 12 novembre, (A. Garry, S. Guérin et al.)

Une nouvelle donnée mayennaise pour cette espèce, toujours observée à l'unité, certainement sous-prospectée en automne et hiver dans le Maine, à des dates conformes à la phénologie connue. Également, une autre donnée mayennaise de 2011.

SIZERIN FLAMME *Carduelis flamma* (18/146- 7/14)

C. f. flamma niche de la Norvège au Kamtchatka, au-delà de 55°N. C. f. cabaret niche en Grande-Bretagne, et de la France jusqu'au sud-ouest de la Norvège et la République Tchèque, y compris dans les Alpes.

2011- Mayenne- Saint-Martin-de-Connée, 17 janvier au 6 février, (F. Noël) ; Saint-Pierre-sur-Orthe, au moins 1 ind., 24 mars, (F. Noël).

Sarthe- Roullée, phot., 5 mars, (F. Morazé) ; Yvré-l'Évêque, phot., 12 au 15 mars, (R. Pellion & L. Rioche) ; Parigné-l'Évêque/étang de Loudon, au moins 10 ind., 17 novembre, (R. Bourigault) ; Parigné-l'Évêque/tourbière, au moins 6 ind., phot., 21 novembre, (R. Bourigault) ; phot., 23 novembre, (A. Beautru).

2011- Sarthe- Mont-Saint-Jean, 2 ind., 17 novembre, (F. Noël).

Quatre nouvelles données sarthoises totalisant au moins 14 oiseaux de cette espèce qui passe assez souvent inaperçue au sein de groupes d'autres fringilles, et notamment les Tarins des aulnes ou les Linottes mélodieuses. Les dates sont conformes à la phénologie de l'espèce. Également deux autres données mayennaises et une autre sarthoise de 2011.



Fig. 28 : Sizerin flammé cabaret, Yvré-l'Évêque, (Sarthe), 12 mars, (L. Rioche).



Fig. 29 : Bouvreuil trompette, Parigné-l'Évêque, (Sarthe), 18 février, (R. Pellion).

BOUVREUIL TROMPETTANT ou Bouvreuil des Komis *Pyrrhula p. pyrrhula* (0/0-1/3)

Sarthe- Parigné-l'Évêque, 1m. et 2 fem., les 18 et 20 février, phot., (R. Pellion et M. Oudard); puis 1 m. et 1 fem., 22 février, phot., (R. Pellion, A. Beautru) ; puis 2 fem., 28 février et 1^{er} mars, phot., (R. Pellion).

Il s'agit de la cinquième donnée pour la Sarthe, pour ces migrants dont l'origine n'est pas connue avec certitude. Elle pourrait se situer dans le nord-ouest de la Russie. Rappelons qu'au cours de l'hiver 2004-2005, un important afflux de ces oiseaux au cri si particulier, proche de celui du Roselin githagine *Bucanethes githagineus* et appelés Bouvreuils trompeteurs, a eu lieu dans le nord et l'ouest de l'Europe.

OBSERVATIONS EFFECTUEES AU-DELA DES DATES EXTREMES CONNUES : NEANT

LISTE DES DONNEES NON HOMOLOGUEES

FULIGULE MILOUINAN *Aythya marila*

Sarthe- Luché-Pringé, fem., phot., 2 janvier

La photo montre plutôt un hybride Fuligule morillon X Fuligule milouinan, ou une femelle atypique de Fuligule morillon. Une femelle de Fuligule milouinan n'a pas cette structure, elle a de plus une tête bien arrondie, le manteau et le dos vermiculés de gris, un onglet noir restreint, ainsi qu'une zone blanche étendue à la base du bec, que peuvent cependant avoir certaines femelles F. morillon.

CIRCAETE JEAN LE BLANC *Circaetus gallicus*

2011- Sarthe-Thoiré-sur-Dinan, 14 mai.

La description très sommaire ne permet pas de trancher en faveur de cette espèce. De plus, la rédaction d'une fiche avec compléments demandée à un autre observateur est restée sans réponse. En l'absence d'éléments nouveaux, le CH Maine ne peut donc pas accepter cette fiche, même s'il reste plutôt persuadé que l'auteur a bien observé cet oiseau.

GREBE JOUGRIS *Podiceps grisegena*

Sarthe- Le Mans/Les Sablons, 23 février.

En l'absence de description, le CH Maine ne peut pas accepter cette fiche, même s'il pense qu'il peut s'agir de cette espèce.

IBIS FALCINELLE *Plegadis falcinellus*

Mayenne- Andouillé, 3 ind., 23 octobre.

Une description trop sommaire ne permet pas au CH Maine de trancher en faveur de cette espèce, même s'il pense que l'observateur a pu la contacter. Il est utile de rappeler également qu'on ne peut écarter l'Ibis de la Puna, déjà observé en Mayenne, à Bourgon, et déterminé initialement comme Ibis falcinelle, même si l'observation de trois individus ensemble paraît tout à fait improbable.

OBSERVATIONS D'OISEAUX OCCASIONNELS ACCEPTEES PAR LE CHN EN 2013

MOUETTE DE FRANKLIN *Larus pipixcan* (1/1)

Niche dans le centre de l'Amérique du Nord. Espèce occasionnelle qui fréquente les côtes, les rivières et les lacs intérieurs.

Sarthe- La Flèche/Les Poulriers, phot., 20 et 21 avril, (O.Vannucci, F. Vaidie, A. Rougeron).

Première mention sarthoise remarquable de cette espèce occasionnelle qui fréquente les côtes, les rivières et parfois les lacs intérieurs. Malheureusement, sa courte apparition n'a profité qu'à quelques observateurs.



Fig. 30 : Mouette de Franklin, La Flèche/Les Poulriers (Sarthe), 20 avril, (O. Vannucci).

Rapport 2013 du CH Maine

Suppression de la donnée mayennaise de Gorgebleue, car figurant au rapport 2012.

Lire : ELANION BLANC *Elanus caeruleus* (4/6) ; paragraphe déplacé après « Circaète Jean le Blanc ».

ROUSSEROLLE VERDEROLLE *Acrocephalus palustris* (1/1-2/4).

TICHODROME ECHELETTE *Tichodroma muraria* : « Nouvelle donnée...après les données de 2009 et 2011 ».

REMERCIEMENTS

Le CH Maine tient à remercier vivement celles et ceux qui ont contribué à son fonctionnement au cours de l'année 2013 :

- les organismes et associations pour leur rôle de relais entre les observateurs et le Comité : Mayenne-Nature- Environnement, le Groupe Sarthois Ornithologique, le Groupe Ornithologique des Avaloirs, la LPO Sarthe, le CPIE, SNE, et le CPNS ;
- la liste de diffusion Obsmaine, le site Biolovision et sa base de données en ligne Visionature Faune-Maine, qui a engrangé 95845 données d'oiseaux, au cours de l'année 2013, sur les 2 départements Mayenne et Sarthe ;
- tous les ornithologues, naturalistes et observateurs, dessinateurs et photographes, sans qui le CH Maine ne fonctionnerait pas.

BIBLIOGRAPHIE

ARCANGER J-F., DUCHENNE B., TAVENON D., 2007- Statut des Oiseaux de la Mayenne, mise à jour, 31/12/2007 in *Biotopes 53* & bulletins de Mayenne- Sciences n°24, p.41-53.

BOUTON F.-M., 2013 - Première approche de la population nicheuse de Grimpeaux des bois (*Certhia f. macrodactyla*) en forêt de Perseigne (Sarthe). *Le Tarier pâtre*, 13 : 1-6

CLEVA D., DUCHENNE B. & TAVENON. D., 2014- Elanion blanc *Elanus caeruleus*, in Marchadour B. (coord.). Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux & Niestlé, Paris.

Commission de l'Avifaune Française, 2007- Liste officielle des oiseaux de France (catégories A, B et C). *Ornithos* 14 (4) : p.234-246.

Commission de l'Avifaune Française, 2011- Liste 2011 des oiseaux du Paléarctique occidental. *Ornithos* 18-3, n° 89, mai-juin 2011.

Coordination régionale LPO Pays de la Loire, collectif, 2008- Avifaune prioritaire en Pays de la Loire. 221 p.

CROCHET *et al.*, 2013- Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2010-2012), 13^{ème} rapport de la CAF, *Ornithos* 20-3 : p.164-173 (2013)

DUBOIS P.-J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P., 2008- Nouvel inventaire des Oiseaux de France. Delachaux et Niestlé, Paris.

DUBOIS P.-J., DUQUET M., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P., 2014- *Notes d'Ornithologie Française*, deuxième mise à jour du nouvel inventaire des oiseaux de France, *Ornithos* 21-4 : p. 169-213 (2014)

DUCHENNE B. & F., 2014- Synthèse des observations d'espèces occasionnelles en Mayenne, in *Biotopes 53* & bulletins de Mayenne- Sciences n° 30.

DUCHENNE B., GARRY A., LEFLOCH A. & TAVENON D., 2014- Découverte tardive d'une reproduction d'Élanion blanc *Elanus caeruleus* en Mayenne, in *Biotopes 53* & bulletins de Mayenne- Sciences n° 30.

- Groupe Sarthois Ornithologique, 1991- Les oiseaux nicheurs de la Sarthe, enquête 1985-1989. GSO. Le Mans. 169 p.
- Groupe Sarthois Ornithologique, 2000- La migration des oiseaux en Sarthe, observations 1975-2000. GSO. Le Mans. 204 p.
- Groupe Sarthois Ornithologique, 2005 à 2009- Inventaires de l'avifaune sarthoise & Observatoire de l'avifaune en Sarthe du GSO. *Sitta cénomane*- suppléments aux bulletins GSO n° 31 à 35.
- Groupe Sarthois Ornithologique, 1977 à 2014- Bulletins du Groupe Sarthois Ornithologique & *Sitta cénomane* – revue du Groupe Sarthois Ornithologique n° 1 à 44.
- Groupe Sarthois Ornithologique, 2013- 2^{ème} atlas des oiseaux nicheurs de la Sarthe-Enquête 2005-2010/12, Tome 1.
- ISSA N. et le CHR Centre, 2009- Les oiseaux rares en région Centre en 2008.
- KAYSER Y., PAEPEGAEY B. & le CHN, 2013- Les oiseaux rares en France en 2012. 30^{ème} rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 21-2, mars-avril 2014, nov.- décembre 2012.
- LAPOUS E. & DARRAS J-F., 1994 à 2005- Synthèse des observations ornithologiques du sud-ouest de la Sarthe. Revue *Désirs d'Ailes* n° 1 à 13.
- LEGENDRE F., OLIOSO G. & le CMR, 2012- Les observations d'oiseaux migrateurs rares en France, 7^{ème} rapport du Comité de suivi des Migrateurs Rares (année 2008), *Ornithos* 19-2, mars-avril 2012.
- LPO Sarthe, 2000 à 2013- *Le Tarier pâtre*. Bulletin annuel d'ornithologie de la LPO Sarthe n° 1 à 13.
- MARCHADOUR B.(coord.), 2014. *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris, 2014, 576 p.
- Mayenne- Nature- Environnement, 1991- Les Oiseaux de la Mayenne. Atlas des oiseaux nicheurs de la Mayenne 1984-1988. Editions Rives Reines, 207 p.
- Mayenne- Nature- Environnement, 1982 à 2013- Chroniques ornithologiques & espèces occasionnelles observées en Mayenne in *Biotopes* 53 & bulletins de Mayenne- Sciences n° 1 à 30.
- REEBER S. et le CHN, 2012- Les oiseaux rares en France en 2011. 29^{ème} rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 19-6, nov.- décembre 2012.
- ZUCCA M. & le CMR, 2010- les observations d'oiseaux migrateurs rares en France, 6^{ème} rapport du Comité de suivi des Migrateurs Rares (année 2007), *Ornithos* 17-1, janv.- février 2010.

LES ARDEIDES NICHEURS EN SARTHE

RESULTATS DE L'ENQUETE DE 2014

par Jérôme Lacampagne, Jean-Claude Lalos et Philippe Quarantin

Résumé :

La 10^{ème} enquête sur les Ardeïdés nicheurs était l'occasion de faire le point sur la nidification des espèces de cette famille en Sarthe. Les résultats de l'enquête 2014 montrent une progression du nombre de couples nicheurs de Hérons cendrés depuis la précédente enquête en 2007. Des explications sont proposées pour expliquer cette évolution.

L'article rend compte aussi de la nidification dans le département de tous les ardeïdés sur les 35 dernières années en synthétisant les informations parus dans différents articles.

Cet aperçu donne les dates et les lieux d'installation des différentes espèces d'ardeïdés, et leurs statuts en Sarthe.

Mots clés : ardeïdés, colonies, reproduction, sites, population nicheuse, statut.

INTRODUCTION

L'année 2014 a été marquée par le 10^{ème} recensement des ardeïdés arboricoles nicheurs, coordonné par Loïc Marion. Le précédent recensement déjà coordonné par Loïc Marion remontait à 2007.

Le protocole consistait à compter le nombre de nids occupés pour les espèces suivantes : Héron cendré *Ardea cinerea*, Héron pourpré *Ardea purpurea*, Héron bihoreau *Nycticorax nycticorax*, Crabier chevelu *Ardeola ralloides*, Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*, Aigrette garzette *Egretta garzetta*, Grande aigrette *Casmoderius albus*.

Les espèces inféodées aux roselières, le Butor étoilé *Butorus stellaris* et le Blongios nain *Ixobrychus minutus* n'étaient pas concernées par ce recensement car suivies dans un autre cadre. Nous exposerons cependant la situation du Blongios nain nicheur en Sarthe.

La LPO Sarthe a coordonné cette enquête sur le département comme d'ailleurs la précédente de 2007. Cependant, la couverture a été sensiblement meilleure en 2014. En effet, l'ouverture de la base de données Faune-Maine en 2010 a permis une connaissance d'un plus grand nombre de sites de reproduction.

Les données ont été recueillies par 16 bénévoles et 1 salarié de la LPO Sarthe (6 en 2007) sur 19 sites du département (5 en 2007).

STATUT DES ARDEIDES EN SARTHE

En Sarthe, le Héron cendré est le seul des ardeïdés nichant régulièrement. Il se reproduit au sein de colonies, dans des milieux variés, en général dans des zones humides ou à proximité. Les autres ardeïdés sont soit des "nicheurs rares" comme le Héron pourpré ou le Blongios nain, soit des "nicheurs très récents et rares" comme l'Aigrette garzette ou le Héron garde-bœufs. La Grande Aigrette bien que très présente en dehors de la période de reproduction, n'a pas jusqu'ici nidifié en Sarthe à notre connaissance.

○ **Le Héron cendré** *Ardea cinerea*

En France, le Héron cendré *Ardea cinerea*, était proche de l'extinction au début du 20^{ème} siècle, avec seulement trois colonies reproductrices sur l'ensemble de l'hexagone. Pour l'ouest, les populations se sont progressivement reconstituées à partir du site de Grand-Lieu en Loire-Atlantique surtout après 1974, date de la protection de l'espèce ^[1].

En Sarthe, Le Héron cendré a peut-être été nicheur dans les années 60, mais il était noté absent dans les années 70 et il n'a été observé comme nicheur certain qu'en 1982. Cette année-là, 4 à 6 couples se sont reproduits sur l'étang de Loudon, commune de Parigné l'Evêque ^[2 & 3]. C'est le seul des ardéidés se reproduisant actuellement régulièrement dans le département.



Les sites de reproduction se situent, à deux exceptions près, au milieu ou en bordure d'étangs. Seules deux colonies sont installées dans des bois, l'un de Sapins Douglas et l'autre de Pins maritimes. Cependant dans les deux cas, les héronnières sont à proximité de zones humides, carrière en eau, rivière, étangs.

Sur les 15 sites de nidification recensés en 2014, les supports utilisés pour installer les nids sont majoritairement des saules (9 sites), mais aussi d'autres feuillus, bouleaux (2 sites), chênes, frênes, ou conifères (3 sites).

Les colonies sont localisées majoritairement au sud du Mans (12 sites). Le nord-ouest accueille 4 colonies. Par contre, le nord-est de la Sarthe, notamment le Perche et le Saosnois, est dépourvu de héronnières (cf. Figure 1 - carte des ardéidés nicheurs ci-dessous).

L'enquête a été proche de l'exhaustivité et, si certaines colonies ont échappé aux observateurs, celles-ci doivent être des sites mineurs (cf. Annexe 1).

Trois sites accueillent plus de 10% de la population nicheuse et totalisent à eux trois 40,5% de l'effectif départemental :

- L'Étang de Gilbert à Saint-Jean-du-Bois avec 31 couples recensés soit 14,8% de l'ensemble des nicheurs ;
- Le Grand Étang de Loudon à Parigné l'Evêque avec 30 couples recensés soit 14,3% de l'ensemble des nicheurs ;
- L'Étang des Chartreux à Saint-Denis-d'Orques avec 24 couples recensés soit 11,4% de l'ensemble des nicheurs.

Six sites accueillent entre 5 et 10% de la population nicheuse soit en cumulé : 36,2% des nicheurs.

Six sites accueillent moins de 5% de la population nicheuse, soit en cumulé : 23,3% des nicheurs.

Tous les sites évalués en 2014 étaient connus auparavant et aucun nouveau site n'a été découvert. Par contre, un site sur Précigné au lieu-dit Enfernel, a été déserté en 2014 suite à la destruction par le propriétaire des saules qui servaient de support aux nids de Hérons (*J.-F. Darras comm. pers.*).

Les sites suivis avec plusieurs années de recul connaissent **des évolutions contrastées** :

Pour certains, des augmentations significatives de la population nicheuse ont été constatées à savoir:

- Le marais de Cré à Cré-sur-Loir, 3 nicheurs en 2007, 13 en 2014. A noter que ce site est une réserve naturelle régionale ;
- L'Étang des Chartreux à Saint-Denis d'Orques, 8 nicheurs en 2010, 24 en 2014 ;
- L'Étang de Gilbert à Saint-Jean-du-Bois, 10 nicheurs en 2009, 31 en 2014.

Pour d'autres, les effectifs nicheurs ont diminué :

- Le Grand Étang de Loudon à Parigné l'Évêque, 58 nicheurs en 2007, 30 en 2014. La baisse s'explique par le changement de support des nids. La colonie s'était installée initialement sur des saules. Au fil des années ceux-ci ont été détruits par l'accumulation des fientes. Les Hérons se sont

reportés sur des pins maritimes âgés offrant moins de possibilités pour la construction de nids. En outre, la visibilité des nids est médiocre ce qui peut avoir eu une incidence sur le dénombrement ;

- Le Port au Liard à Spay, 31 nids en 2007, 18 en 2014. Cette colonie est installée dans un bois de pins maritimes âgés. Le comptage se réalise au sol avec une visibilité très imparfaite de l'ensemble des nids. Aussi une incertitude existe sur le nombre exact de nids occupés. Le chiffre de 2014 est un minimum.

Par ailleurs, dans certaines colonies, il n'est pas impossible que le même nid ait été utilisé pour plusieurs nichées la même année. En effet, sur certains sites, des nids sont occupés dès la mi-février et jusqu'à la mi-juillet, bien au-delà de la durée nécessaire pour l'élevage d'une nichée à savoir 2 mois et demi environ (25 à 28 jours pour la couvaison, 50 jours en moyenne pour l'élevage des jeunes).

Les précédentes estimations de la population nicheuse indiquaient pour la Sarthe :

- **En 1990, 50 couples nicheurs** ^[4] ;
- **En 2007, 110 couples nicheurs sur 5 sites** ^[5] ;
- **En 2014, le recensement donne 210 couples nicheurs sur 15 sites** (cf. Annexe 1).

L'augmentation entre les deux derniers recensements s'explique probablement en partie par une meilleure connaissance des sites de reproduction entre 2007 et 2014. En effet, 11 sites supplémentaires ont ainsi été visités. En outre, entre les deux derniers recensements il semblerait que de petites colonies se soient créées.

STATUT : L'espèce est classée en "préoccupation mineure" sur les listes rouges régionale et nationale.

○ **Le Héron pourpré** *Ardea purpurea*

En Pays de la Loire, le Héron pourpré niche principalement sur le lac de Grand-Lieu (1/4 de la population nicheuse française) et dans le marais poitevin (en Vendée), mais aussi en Brière et sur plusieurs sites en Anjou ^[6].

La période de nidification s'étale du début avril, date du retour des adultes, jusqu'à la fin juillet qui marque la dispersion des juvéniles.

En Sarthe, la première nidification du Héron pourpré a été observée en 2003 sur un étang de Saint-Mars-la-Brière par Didier Pourreau ^[7]. Elle est documentée les années suivantes en 2004 et 2005 sur le même étang ^[7]. En 2008 le 2 août, au moins deux nichées de Hérons pourprés sont découvertes sur un étang de Saint-Mars-la-Brière au bord de la D 323 par Raphaël Chaussis ^[8]. En 2009 une nidification est observée plus au nord sur l'étang de Gué Chaussé par Romain Ledunois ^[6].



Sa nidification reste cependant rare en Sarthe, même si depuis quelques années la régularité de la nidification est notée sur un étang de Saint-Mars-la-Brière en 2011, 2012, 2013 et 2014 avec un couple nicheur et 1 à 2 jeunes à l'envol (*Fabrice Jallu obs. pers.*). Par contre, les autres sites potentiellement favorables, l'étang de Gué Chaussé et le marais de Cré, n'ont pas donné lieu à des nidifications sur cette période.

Son milieu de prédilection, les roselières en partie arborées, ne font pas légion dans le département. Aussi, les effectifs nicheurs annuels sont de 1 à 2 couples nicheurs au mieux avec 1 ou 2 jeunes à l'envol ces dernières années.

STATUT : L'espèce est classée en "préoccupation mineure" sur les listes rouges nationale et régionale.

○ **L'Aigrette garzette** *Egretta garzetta*

En Pays de la Loire, la première nidification de l'Aigrette garzette a eu lieu en 1960 au lac de Grand-Lieu en Loire-Atlantique. Ce noyau a essaimé à partir des années 80 en Vendée, puis en 2000 en Maine et Loire ^[9].

En 2011, l'Aigrette garzette s'est reproduite pour la première fois de façon certaine en Sarthe dans deux héronnières du sud du département : à Précigné au lieu-dit Enfernel avec 3 nids et au marais de Cré avec 1 nid. Dans les deux cas, les aigrettes se sont installées au sein d'une colonie de Héron cendré ^[10]. L'espèce s'est de nouveau reproduite à Cré en 2012 et 2013.

En 2014 par contre, l'espèce n'a pas niché dans le département. Son installation en Sarthe est donc encore précaire.



STATUT : L'espèce est classée en "préoccupation mineure" dans les listes rouges nationale et régionale.

○ **Le Héron garde-bœufs** *Bubulcus ibis*

Le Héron garde-bœufs s'est installé en Pays de la Loire en 1981 avec deux couples nicheurs au lac de Grand-lieu. Il s'est ensuite progressivement disséminé en Loire – Atlantique, puis en Vendée et dans le Maine et Loire ^[11].

En Sarthe l'espèce a été trouvée nicheuse pour la première fois en 2014 par Jean-Claude Lalos sur le site des Gravelles à Vouvray-sur-Loir et observée avec Philippe Quarantin.



Notes de terrain :

Jean-Claude Lalos : « En prévision de l'enquête sur les ardéidés en Sarthe, j'ai effectué une première visite le 9 avril 2014 et là, première surprise, j'observe trois Hérons garde-bœufs posés sur un chêne en plein cœur de la héronnière. En repartant du site, j'observe à nouveau quatre garde-bœufs posés dans une prairie, ils sont très actifs dans leur recherche de nourriture, je pense à ce moment-là qu'une nidification pourrait être possible.

Le 15 avril, je décide d'y retourner (sans résultats probants), puis je repasse le 20, pour constater que la nidification est plus que probable (échanges de branchages entre deux individus).

Le 20 mai, en compagnie de Philippe Quarantin, nous prospectons la héronnière et confirmons la nidification du Héron garde-bœufs sur le site des Gravelles à Vouvray-sur-Loir.

Nous observons deux couples de Hérons garde-bœufs sur leurs nids. Ceux-ci sont constitués de quelques branchages au sommet d'un saule marsault. L'un est très sommaire avec un jeune bien emplumé. Sur l'autre nid plus consistant nous observons deux jeunes au même stade de développement que sur le premier nid.

Par la suite, j'ai pu les observer dans les prairies en compagnie de bovins jusqu'à 4 km du site. »

Philippe Quarantin : « Pour la première année de leur nidification avérée en Sarthe, nous avons pu les observer à Vouvray-sur-Loir sur l'île plantée de chênes et de quelques trembles et bouleaux où nidifiaient déjà des cendrés. Nous avons pu, avec certitude, observer deux poussins. Les nids situés à 1 mètre cinquante de la cime des chênes furent vite masqués par la végétation. Il est très possible qu'un troisième nid ait été construit et occupé. Je n'ai pas eu les moyens et le temps de m'en assurer, mais j'émetts cette hypothèse car j'ai pu souvent observer jusqu'à 6 adultes chasser dans les pas des limousines élevées à 1,5 km à vol d'oiseau de la base des volatiles, précisément le long de la nationale avant Dissay-sur-Courcillon. Les hérons étaient encore en activité au début d'août : querelles entre jeunes de l'année au-dessus de l'île. »

Cette première nidification dans le département confirme la poursuite de l'expansion de cette espèce en Pays de la Loire. Celle-ci sera-t-elle une exception ou le prélude à une installation pérenne ?

STATUT : L'espèce est classée en "préoccupation mineure" dans les listes rouges nationale et régionale.

○ **Le Blongios nain** *Ixobrychus minutus*

Les Pays de la Loire ont été jusqu'en 1970 l'un des bastions de la nidification du Blongios. Depuis le début du 21^{ème} siècle, la situation est radicalement différente. Ainsi, lors de l'enquête pour l'Atlas des Oiseaux nicheurs, seuls deux départements ont accueilli des couples nicheurs, la Loire Atlantique au lac de Grand-lieu et la Sarthe.^[12] Au niveau national, le nombre de nicheurs était évalué entre 530 et 826 en 2003^[13].

L'espèce niche de façon très irrégulière sur quelques sites du département comme le montre les données suivantes :

- Années 1960 : "nicheur" au marais de Cré^[14]
- 1965 : "nicheur probable" sur l'étang de Clairefontaine à Saint Ouen en Belin^[14]
- le 11-06-1972 : "nicheur probable" à Château-du-Loir^[14]
- 1978 : "reproduction certaine" sur le plan d'eau de la Rouvelière à Allonnes^[14]
- 1979 : "reproduction certaine" sur les étangs de Saint Mars la Brière^[14]

Puis, l'on constate une période blanche, sans preuve de nidification.

L'espèce est observée sur un étang de Saint-Mars-la-Brière en 2002, 2003, 2004, puis en **2005 la nidification sur ce site est prouvée par Didier Pourreau avec 4 jeunes au nid**^[7]. En 2006, un mâle chanteur est entendu le 20-06 à l'Étang de Gué Chaussé, commune de Saosnes. L'année suivante, un adulte est contacté le 01-05 sur ce site, mais aucune preuve de nidification n'est rapportée. En 2013, une nidification certaine est observée sur l'étang de **la Monnerie à La Flèche** avec un adulte transportant de la nourriture pour ses jeunes le 27-07-13 sur la digue séparant les deux plans d'eau (*Olivier Vannucci obs. pers.*). La même année une nidification certaine à lieu à Saint-Mars-la-Brière le 31-07-13 avec 2 jeunes observés par F. Jallu.

En 2014 à **la Monnerie à La Flèche** :

- un jeune est observé le 8-07-14 par A. Darras,
- un jeune est aussi observé le 11-07-14 par François Duchenne
- un jeune est encore observé les 14-07-14 et 20-07-14 par Bruno Duchenne.

Comme en 2013, l'espèce a nidifié sur le site de la Monnerie, où elle utilise les bords de l'étang ceinturés de roseaux pour nicher et se nourrir. Ce site s'affiche, avec deux nidifications deux années consécutives, comme **un lieu exceptionnel pour la nidification de ce héron en Sarthe.**

STATUT : L'espèce est classée "quasi menacée" dans la liste rouge nationale et "en danger critique" dans la liste rouge régionale.



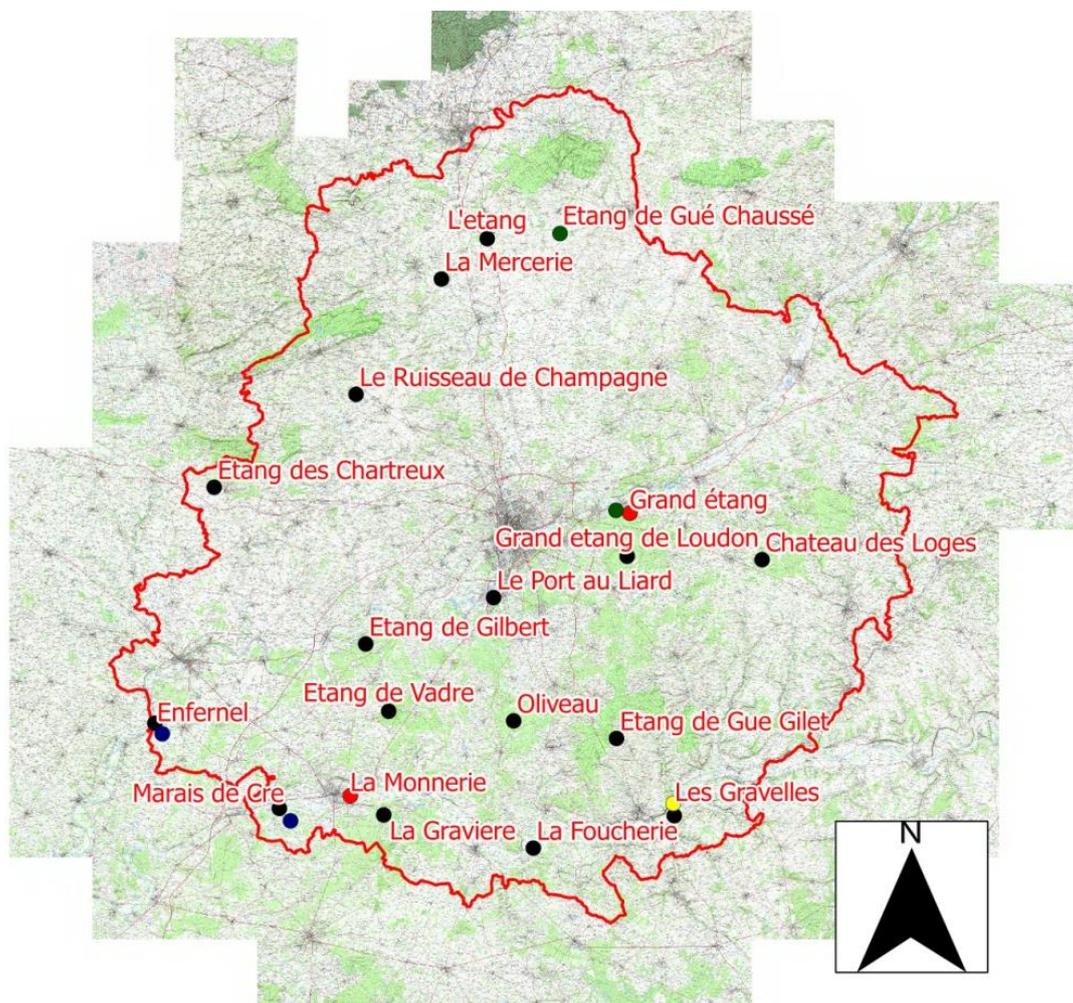


Figure 1 : Les colonies d'ardéidés: le Héron cendré (en noir), l'Aigrette garzette (en bleu), le Héron pourpré (en vert), le Blongios nain (en rouge), le Héron garde-bœufs (en jaune).

Remerciements :

Merci pour :

La relecture : François-Marie Bouton, Sarah Douet, Dominique Lacampagne

La cartographie : François-Marie Bouton

Les photos : Fabrice Jallu, Gérard Laillier, Maurice Marchal, Roland Pellion

Les articles ornithologiques : Christian Kerihuel

Merci aux participants à l'enquête 2014 sur les ardéidés nicheurs en Sarthe : Jacques Albert, Christiane et Bernard Basoge, Alain Beautru, François Cudennec, Jean-François Darras, Bruno Duchenne, François Duchenne, Fabrice Jallu, Jean-Claude Lalos, Frédéric Lécureur (salarié LPO Sarthe), Jacky Melocco, Philippe Quarantin, Jean-Yves Renvoisé, Dominique Tavenon, Frédéric Vaidie, Olivier Vannucci...

Et merci aussi à ceux que j'aurai oublié !

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Marion L., 1980b. Dynamique d'une population de Hérons cendrés *Ardea cinerea* : Exemple de la plus grande colonie d'Europe, le lac de Grand-Lieu. *L'Oiseau et RFO*, 50 : 219-261.
- [2] Vaillant G., 1983. Nidification du Héron cendré en Sarthe. *Bull Gr. Sarthois Orn*, 10 : 3.
- [3] Marion L., 2014. Le Héron cendré *In* Marchadour B. (coord.) *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 102-103.
- [4] Motel G., & Sesma J-F., 1991. Le Héron cendré *Ardea cinerea*. *Les Oiseaux nicheurs de la Sarthe*. Groupe Sarthois Ornithologique. Le Mans. 169 p.
- [5] Lacampagne J., 2007. La nidification du Héron cendré en Sarthe en 2007. *Le Tarier pâtre* 7, 27-29.
- [6] Pailley P., 2014. Le Héron pourpré *In* Marchadour B. (coord.) *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 104-105.
- [7] Pourreau D., 2006. Les hérons des Étangs de Saint -Mars la Brière. Observations 2001-2005. *Sitta Cenomane* n°36 : 5-8.
- [8] Chaussis R., 2008. Une nouvelle nichée de Héron pourpré *Ardea purpurea* découverte à Saint-Mars la Brière en Sarthe en 2008. *Le Tarier pâtre*, 8 : 3-4.
- [9] Maillard M., 2014. L'Aigrette garzette *In* Marchadour B. (coord.) *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 98-99.
- [10] Lacampagne J., 2012. L'Aigrette garzette *Egretta garzetta* une nouvelle espèce nicheuse en Sarthe 2012. *Le Tarier pâtre* 11, 6-7.
- [11] Maillard M., 2014. Le Héron garde-bœufs *In* Marchadour B. (coord.) *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 96-97.
- [12] Marion L., 2014. Le Blongios nain *In* Marchadour B. (coord.) *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 90-91.
- [13] Marion L., Barbier L. & Morin C., 2006.- Statut du Blongios nain *Ixobrychus minutus* en France entre 1968 et 2004 et causes probables de l'évolution de ses effectifs. *Alauda*, 74 (1) : 155 – 170.
- [14] *La Migration des Oiseaux en Sarthe observations 1975-2000*. Groupe Sarthois Ornithologique p 31.

ANNEXE 1

Colonies de Hérons cendrés en Sarthe en 2014.

| COMMUNE | NOM COLONIE (LIEU-DIT) | BIOTOPE ET SUPPORT COLONIE | NOM ET PRENOM OBSERVATEUR | 2014 | % |
|--------------------------|---------------------------|--|------------------------------|------------|---------------|
| Beaumont Pied de Bœuf | Étang de Gué Gilet | Bouleaux dans vallée humide et marécageuse avec ruisseau et étang. | Quarantin Philippe | 8 | 3,8% |
| Château l'Hermitage | Oliveau | Pins maritimes | Frédéric Lécureur | 12 | 5,7% |
| Coudrecieux | Château des Loges | Saules marsaults dans un étang | Renvoisé Jean-Yves | 15 | 7,1% |
| Courcelles-la-Forêt | Étang de Vadré | Saules | Cudennec François | 5 | 2,4% |
| Cré sur Loir | Marais de Cré | Saules | Basoge Christiane et Bernard | 13 | 6,2% |
| La Flèche | La Gravière | Marécages, sur une ancienne carrière, les nids sont installés sur des bouleaux | Basoge Christiane et Bernard | 7 | 3,3% |
| Parigné l'Évêque | Grand étang de Loudon | Nids sur des pins maritimes au bord d'un étang privé | Duchenne Bruno | 30 | 14,3% |
| Précigné | Enfernel | Saulaie | Darras Jean-François | 0 | 0,0% |
| Roussé Fontaine | L'Étang | Nids dans des saules et un sureau sur deux îlots au milieu d'un étang. | Lacampagne Jérôme | 15 | 7,1% |
| Rouez en Champagne | Le Ruisseau de Champagne | Nids construits dans des saules sur une bande de terre séparant en deux un étang | Lacampagne Jérôme | 3 | 1,4% |
| Saint Denis d'Orques | Étang des Chartreux | Chênes, peupliers et saules | Tavenon Dominique | 24 | 11,4% |
| Saint Germain d'Arcé | La Foucherie | Chênes et trembles sur ancien remblai de chemin de fer. Ruisseau, étang et prairie humide à élevage. | Quarantin Philippe | 10 | 4,8% |
| Saint Germain sur Sarthe | La Mercerie | Nids sur des Douglas dans un bois de 2 hectares environ | Lacampagne Jérôme | 4 | 1,9% |
| Saint Jean du Bois | Étang de Gilbert | Nids sur des saules | Melocco Jacky | 31 | 14,8% |
| Spay | Le Port au Liard | Nids dans des pins maritimes | Lacampagne Jérôme | 18 | 8,6% |
| Vouvray-sur-Loir | Les Gravelles | Île plantée de chênes sur gravière protégée par haie d'aulnes, frênes et saules. | Quarantin Philippe | 15 | 7,1% |
| TOTAL | | | | 210 | 100,0% |

ANNEXE 2

Évolution du nombre de nicheurs par colonie de Hérons cendrés.

| COMMUNE | NOM COLONIE (LIEU-DIT) | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|----------------------|---------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Cré sur Loir | Marais de Cré | 3 | | 11 | 19 | 16 | 13 | 13 | 13 |
| Parigné l'Évêque | Grand étang de Loudon | 58 | 60 | 50 | 20 | 25 | 27 | 28 | 30 |
| Précigné | Enfernel | | | | 12 | 2 | 2 | 2 | 0 |
| Roussé Fontaine | L'Étang | | | | | 6 | 18 | 20 | 15 |
| Rouez en Champagne | Le Ruisseau de Champagne | | | 2 | 4 | 2 | | | 3 |
| Saint Denis d'Orques | Étang des Chartreux | | | | 8 | 11 | 20 | 25 | 24 |
| Saint Jean du Bois | Étang de Gilbert | | | 10 | 16 | 22 | 33 | 32 | 31 |
| Spay | Le Port au Liard | 31 | | | | | | | 18 |

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU BALBUZARD PECHEUR PANDION HALIAETUS (LINNE 1758) EN SARTHE, PERIODE DE NIDIFICATION 2014 ET 2015

par Vincent Chauchet et Frédéric Vaidie

Résumé :

Cette note, propose de donner un détail des observations effectuées par les deux observateurs et codécouvreurs concernant l'installation et la tentative de nidification d'un couple de Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* sur un pylône très haute tension dans le département de la Sarthe en 2014 et 2015.

Mots clés : Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*, dynamique, reproducteur, Sarthe.

CONTEXTE

Dans le département de la Sarthe, aucune preuve de nidification n'était connue jusqu'à ce jour, l'augmentation des observations au printemps ces dernières années laissait néanmoins présager une possible nidification.

Actuellement, la dynamique de population observée en Pays de la Loire est probablement liée à celle de la région Centre où les nouveaux bastions de reproducteurs peuvent de nouveau alimenter les régions voisines.

Le contexte paysager du site de nidification Sarthois est dominé par une importante couverture forestière, les peuplements de résineux y sont majoritaires avec de nombreuses enclaves de boisements feuillus ou humides et des landes sèches. L'aire se trouve sur un site boisé entièrement privé et dans lequel on ne peut pénétrer sans autorisation. Différents étangs forestiers ainsi que Le Loir situé à 15 kilomètres, constituent des zones attractives pour l'alimentation.

En 2014, malgré la construction de l'aire et l'observation d'un couple jusqu'au mois d'Août, aucune preuve de reproduction ne sera établie.

De nouveau, la saison 2015 sera malheureusement marquée par une nouvelle tentative de la nidification sans résultat après plusieurs observations de la femelle seule sur le nid en Mai et Juin. Il est intéressant de constater l'observation d'une seconde construction d'aire sur un nouveau pylône. En supposant qu'il s'agisse des mêmes oiseaux, ce comportement est sans doute à mettre en relation avec une pulsion reproductrice malgré la saison tardive. Un individu sera observé à plusieurs reprises au mois de juillet avec des comportements de type nuptial (transport de poissons jusqu'à l'aire, vol ondulant et cris).

DISCUSSION

De nombreuses hypothèses peuvent expliquer cet échec de 2015, manque d'expérience du couple, abandon du mâle, dérangements, compétition intra ou interspécifique, prédation... Des cas de prédation des œufs par des Corneilles sont rapportés dans diverses études dont celle de Crockford *et al.* (1993). Il existe également des cas de concurrences et altercations entre plusieurs individus de la même espèce, cependant il est difficile et encore prématuré de statuer sur les réelles causes de cet échec.

Les opérations de maintenance de RTE (Réseau de Transport d'Electricité) sur les pylônes doivent faire l'objet d'une concertation avec les services de l'état afin d'éviter tout dérangement.

Désormais, toutes les chances sont réunies pour que le couple tente de nouveau une nidification au printemps 2016.

Observations 2014

- 16/04 : Première observation d'un balbuzard sur le site, l'individu se nourrit d'un gros poisson puis s'envole deux pylônes plus loin en émettant un sifflement.
- 11/05 : Un nid volumineux est construit sur le pylône ! Un balbuzard est posé juste au-dessus. Il s'envole quelques minutes plus tard, houspillé par une corneille.
- 16/05 : Le balbuzard est posé sur le pylône le plus près du nid. **A noter une ébauche de nid sur un pylône proche de l'aire. Il sera occupé par un couple de corneilles.**
- 19/05 : Observation d'un individu probablement adulte en vol puis posé sur l'aire. Vers 18h30, un individu se pose sur le pylône triangle puis sur le nid d'où il repart avec un poisson sans tête. Il s'en nourrit sur le pylône.
- 28/05 : Un balbuzard se nourrit sur un pylône. Il crie et s'envole en emportant sa proie. Retour d'un oiseau transportant des matériaux (est-ce le même ?). Il a des tâches chamois sur les couvertures, peut-être un oiseau immature.



- 03/06 : 2 individus sont présents, **dont un équipé d'une bague Darvic noire**. Plusieurs postures de soumission de la femelle sont observées et une poursuite d'une Corneille noire trop proche.



21 /06 : **Trois individus sont observés en même temps sur le site**, un est en vol pendant que les deux autres sont sur et à proximité du nid. L'individu posé sur le nid se fait « déloger » par le deuxième et va se poser sur le fait du pylône proche. L'autre part vers l'ouest. Le troisième reste plusieurs minutes sur la droite prend de la hauteur et disparaît à son tour dans la direction opposée. **Cohabitation pacifique avec les corneilles : une vient inspecter le nid vide, se pose ensuite tout près du balbuzard resté sur le pylône. Ils resteront ainsi côte à côte pendant au moins 30 minutes.**

30/06 : Aucune activité le jour de la visite.

3/08 : Dernier contact avec un balbuzard sur le site. Observé une trentaine de minutes en fin de matinée.

Observations 2015

1/04 : Première observation d'un balbuzard sur le site vers 15H30 en vol, cerclant avec des buses variables. Il est donc probablement arrivé entre le 26 mars (dernier passage sur le site) et cette date. Il part en direction du Sud. Observé à nouveau vers 16H30, posé sur le pylône triangle. Il se nourrit d'un « poisson... d'avril » ! *V. Chauchet*.

02/04 : Observation du couple de 9h20 à 11h20 avec quinze apports de branches sèches de diverses tailles, quatre apports d'herbes sèches et deux tentatives d'accouplement. Un individu portant une bague visiblement noire est de nouveau observé, il semble qu'il s'agisse de la femelle.



Apport de matériaux le 02/04/15 – (Vaidie F.)

6/04 : 9h20. Les deux balbuzards sont sur l'aire, un individu fait un apport de matériaux avant de repartir vers le NNE.

15/04 : Vers 9h45. Les deux oiseaux sont posés sur le pylône le plus proche de l'aire, l'un d'entre eux vient se poser sur le nid.

22/04 : Le couple est présent sur le nid, beaucoup d'activité avec plusieurs vols rapides, construction, un apport de matériaux et un accouplement.



Accouplement le 22/04/15 – (Vaidie F.)

29/04 : 18h40. Un balbuzard sur le nid et le deuxième posé sur le pylône triangle. Un cri puis les deux individus inversent leurs postes.

9 et 14/05 : Un seul individu observé couvant (probablement la femelle).

18/05 : Vers 7h35, deux balbuzards sont posés : l'un couve, l'autre est sur le pylône triangle, il s'envole 10 mn plus tard. 1 heure plus tard le balbuzard resté seul couve toujours.

28/05 : Durant 2 heures la femelle est posée sur le nid, **elle pourchasse à plusieurs reprises une Corneille noire**, aucun signe du mâle.

31/05 puis 3 et 5/06 : Un seul individu observé en train de couvrir.

14/06 : Aucun individu observé pendant une heure, c'est un signe inquiétant car d'après la littérature la femelle quitte rarement le nid et est ravitaillée par le mâle.

20/06 : *Observation de Bruno Duchenne* : 2 individus sont de nouveau observés entre 16h30 et 17h30, les oiseaux ont entamé une nouvelle construction d'aire sur un second pylône avec un total de 22 apports de branches.

Jean-Yves Renvoisé fera le même type d'observation le lendemain.

23/06 : Un oiseau est posé sur le nid entre 20h45 et 21h55.

9/07 : Un individu arrive vers 21h15, crie plusieurs fois en tenant un poisson et parade (au moins trois piqués ailes repliées), se pose quelques secondes sur le nid puis repart.

Dernier contact avec deux individus le 30/08 :

D'abord posés à près de 500 m du nid principal deux oiseaux s'envolent puis sont retrouvés à proximité de l'aire une heure plus tard.

BIBLIOGRAPHIE

Plan national de restauration Balbuzard Pêcheur. 2008 – 2012.

Renaud Nadal et Yvan Tariel – Ligue pour la Protection des Oiseaux – Birdlife France.

Wahl, R. & Barbraud, C. 2005: Dynamique de population et conservation du balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* en région Centre – *Alauda* 73: 365–373.

¹ six.chauchet@wanadoo.fr

² Frederic.vaidie@hotmail.fr

SYNTHESE DES DONNEES CONCERNANT L'AVIFAUNE NICHEUSE SUR LE CAMP MILITAIRE D'AUVOURS

par Jérôme Lacampagne

Résumé :

Cette étude propose une évaluation qualitative et quantitative de l'avifaune nicheuse sur le camp militaire d'Auvours, en 2015. La détection des oiseaux a été réalisée par un cheminement sur 4 parcours et notamment par une détection auditive. L'article donne la fréquence des espèces présentes et propose des explications sur la répartition des oiseaux nicheurs notamment les pouillots.

Mots clés : camp militaire d'Auvours, oiseaux nicheurs, fréquence des espèces, pouillots.

I. OBJECTIF ET CONTEXTE

Cette étude avait pour objectif d'effectuer une évaluation qualitative et quantitative des oiseaux nicheurs sur le camp militaire d'Auvours.

Le camp militaire d'Auvours est situé sur les communes de Changé, Champagné et Saint-Mars-la Brière, à une douzaine de kilomètres à l'est du Mans.

L'étude a été réalisée seulement sur une partie du terrain militaire. La zone abritant les infrastructures ainsi qu'une "poche" située au sud de la route départementale D157 reliant le Mans à Saint-Calais ont été exclues. Les recherches se sont concentrées plus précisément sur la zone comprise entre le ruisseau des Parcs à l'ouest (Fig. 1) et la butte d'Ardenay à l'est (Fig. 2), sur environ 2,5 km².

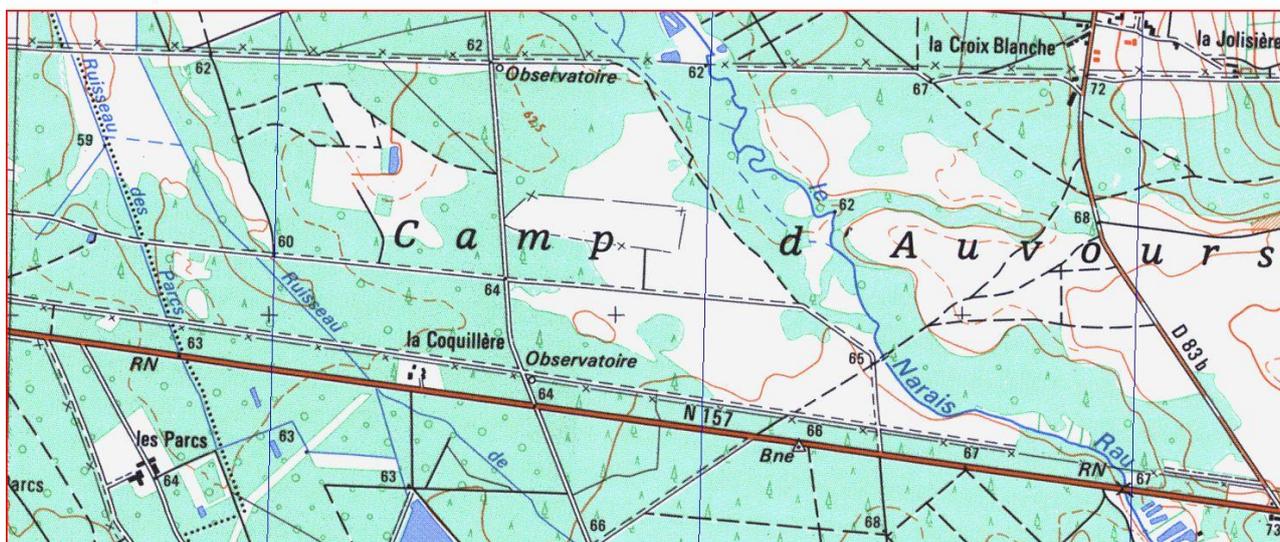


Fig. 1 : Zone d'étude située à l'ouest du camp militaire d'Auvours.

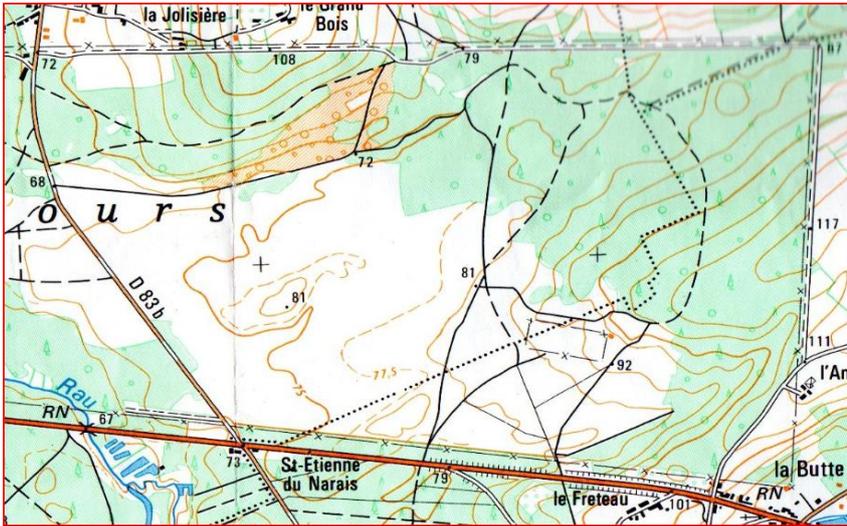


Fig. 2 : Zone d'étude située à l'est du camp militaire d'Auvours.

L'habitat comprend principalement :

- **Sur le parcours 1** (Fig 3):

Une ripisylve en bordure de la rivière Narais composée de saules *Salix sp.* et de bouleaux *Betula alba* sur sol très humide.

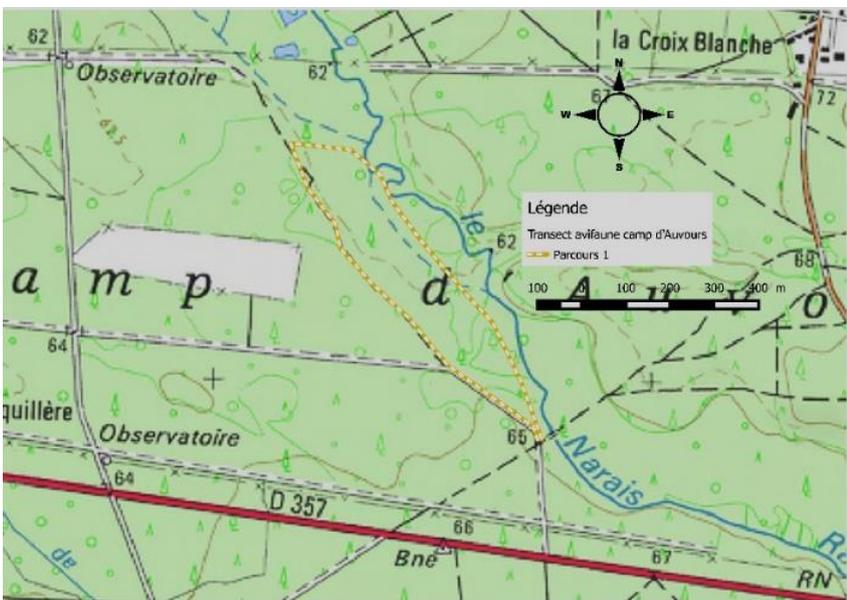


Fig. 3 : Localisation du Parcours 1 de l'étude avifaune (en pointillé jaune).

- **Sur les parcours 2, 3 et 4** (Fig. 4) :

- Des zones boisées à dominante de pins *Pinus pinaster* et *Pinus sylvestris* avec présence de bouleaux *Betula pendula* et de chênes *Quercus sp.*, dont le Chêne tauzin *Quercus pyrenaica*. On note également des sous-bois de bruyères *Calluna vulgaris*, *Erica cinerea* et *Erica tetralix* ;
- Des allées à Fougères aigles *Pteridium aquilinum* et à graminées ;
- Des fossés et des étangs avec des Roseaux communs *Phragmites australis* et des bouleaux *Betula pendula*, uniquement sur le parcours 2.
- Une friche en cours de régénération après un incendie (Photo 1), comprenant des arbustes buissonnants tels que des Genêts à balais *Cytisus scoparius*, de jeunes arbres tels que des bouleaux *Betula pendula* et des Pins maritimes *Pinus pinaster*, ainsi que des plantes thermophiles comme l'Hélianthème en ombelle *Halimium umbellatum* et l'Hélianthème taché *Tuberaria guttata*, uniquement sur le parcours 2.

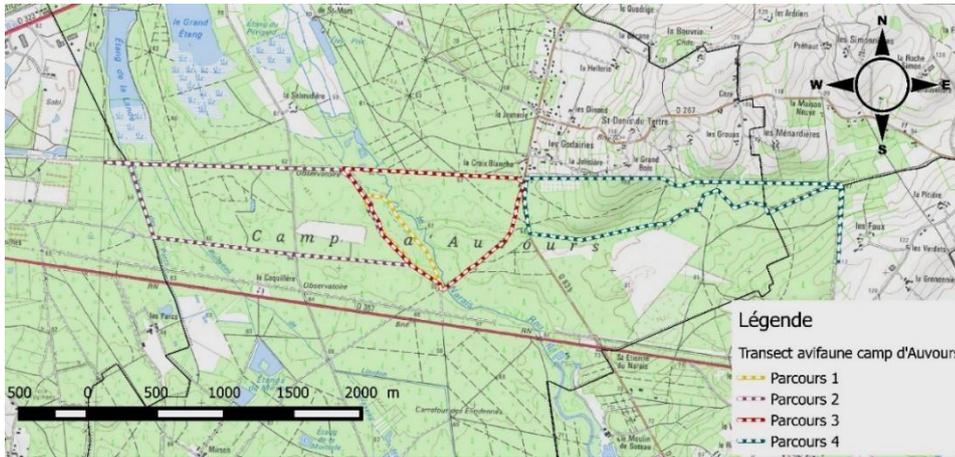


Figure 4 : Localisation des Parcours 1 (en jaune), 2 (en violet), 3 (en rouge) et 4 (en bleu) de l'étude avifaune.



Photo 1. Friche en cours de régénération après un incendie, localisée sur le Parcours 2.



Photo 2. Forêt de pins sur sol sablonneux.

La détection des oiseaux a été réalisée de jour en se déplaçant sur quatre parcours différents sélectionnés en raison de la représentativité des habitats présents sur le site. Nous avons tenu compte des contraintes du site, à savoir les zones ouvertes utilisées pour les tirs et donc interdites.

Le périmètre prospecté a été divisé en carrés de 250 x 250 m (voir Fig. 5 et 6), soit une superficie de 62 500 m² (ou 6,25 hectares).

Sur chacun des 4 parcours, nous avons effectué une marche lente avec :

- un arrêt d'1 min sur chaque carré
- un arrêt de 10 min sur 4 points (Fig. 5).

Tous les oiseaux vus ou entendus (chants et cris) avec des comportements nicheurs ont été notés et reportés sur le carré correspondant, avec les indices de nidifications afférents. Ainsi, les espèces de passage ou présentes uniquement pour s'alimenter, tels que le Martinet noir *Apus apus* et les Hirondelles, n'ont pas été prises en compte. Les espèces nocturnes, rapaces, engoulevent d'Europe, rossignol philomèle n'ont pu être contactées, les passages n'étant autorisés que de jour.

Huit prospections diurnes ont été réalisées par une météo sans pluie : les 28 mars, 6, 11 et 18 avril, 9, 16 et 25 mai et 24 juillet 2015. Les prospections sur chacun des parcours ont duré entre 2h et 2h30.

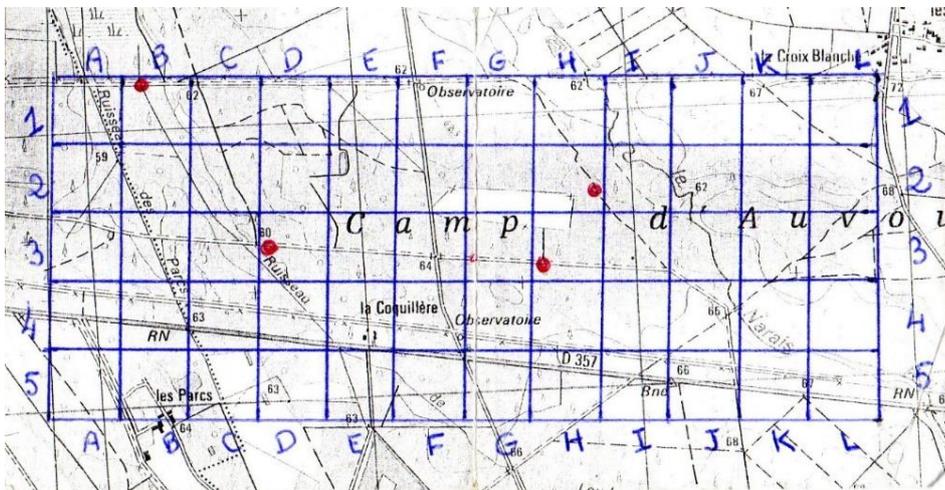


Fig. 5. Partie nord du camp d'Auvours découpée en carrés d'étude de 250 x 250 m (A1 à L5).

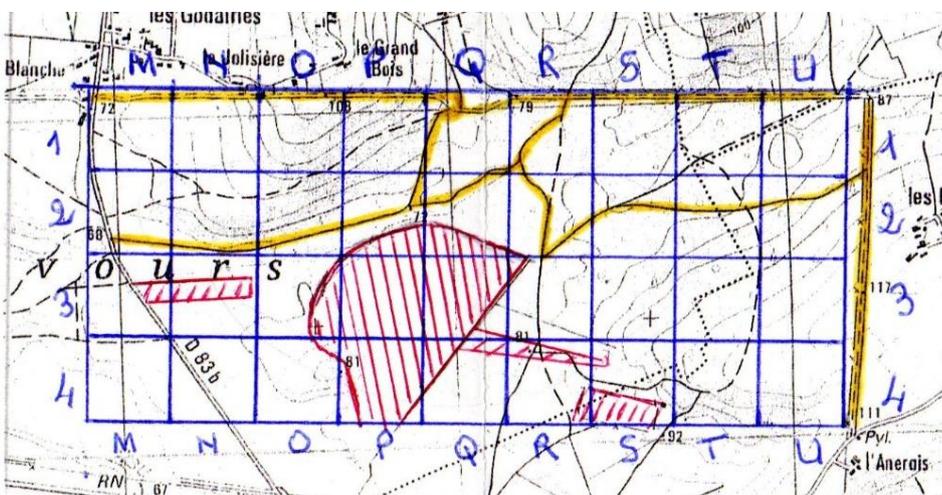


Fig. 6. Partie sud du camp d'Auvours découpée en carrés d'étude de 250 x 250 m (M1 à U4). Les parties hachurées correspondent aux zones interdites.

III. RESULTATS

III.1. Parcours 1

La première prospection a été réalisée le 28 mars 2015 sur le Parcours 1. Elle avait pour objectif la recherche de la Mésange boréale *Poecile montanus* par la méthode de la repasse. Cette technique consiste à diffuser, à l'aide d'un lecteur MP3 et d'une enceinte, l'enregistrement du chant du mâle afin de provoquer la réponse d'un éventuel mâle établi sur le secteur. La réponse d'un individu correspond à une défense territoriale et permet alors de détecter la présence d'un mâle chanteur, voire d'un couple cantonné.

Nous avons longé au plus près la rivière Narais où 5 points d'écoute ont été réalisés. Aucune réponse n'a été obtenue. La Mésange boréale n'a plus été contactée en Sarthe depuis les années 2005. ^[1]

III.2. Parcours 2, 3 et 4

Ces 3 parcours représentent 41 carrés, soit une superficie globale de 2,56 km². Les prospections y ont été réalisées les : 6, 11 et 18 avril - 9, 16 et 25 mai - 24 juillet 2015.

45 espèces nicheuses "possibles", "probables" ou "certaines" ont été détectées. Pour chacune d'entre elles, on a tenu compte des dimensions respectives des territoires de nidification, pour déterminer le nombre d'oiseaux cantonnés.

✓ Les 5 espèces les plus fréquentes ont une fréquence supérieure à 50% (Tableau 1).

Elles ont été détectées sur plus de la moitié des carrés. Ce sont toutes des espèces généralistes liées au couvert forestier à des degrés divers, mais qui fréquentent tout autant les parcs, les jardins et les zones bocagères.

Le **Pinson des arbres** *Fringilla coelebs* et le **Troglodyte mignon** *Troglodytes troglodytes* présentent la fréquence la plus élevée (78%). L'importance du bois mort au sol explique sans doute cette fréquence pour le Troglodyte.

Le **Pouillot véloce** *Phylloscopus collybita* arrive au 3^{ème} rang, avec une fréquence de 75,6% sur l'ensemble des carrés.

Ce groupe ne comporte aucune espèce ayant un statut de conservation défavorable.

Tableau 1. Espèces présentant une fréquence >50%, contactées sur les Parcours 2, 3 et 4.

| ESPECES | Nombre de carrés où l'espèce a été contactée | Fréquence de l'espèce par carré | Rang | Statut régional des espèces | Statut national |
|----------------------|--|---------------------------------|------|-----------------------------|-----------------|
| Pinson des arbres | 32 | 78,0% | 1 | LC | LC |
| Troglodyte mignon | 32 | 78,0% | 1 | LC | LC |
| Pouillot véloce | 31 | 75,6% | 3 | LC | LC |
| Mésange charbonnière | 24 | 58,5% | 4 | LC | LC |
| Rougegorge familier | 24 | 58,5% | 4 | LC | LC |

✓ Les 8 espèces suivantes correspondent à des oiseaux caractéristiques de l'avifaune forestière avec une fréquence comprise entre 50 et 20% (Tableau 2).

Dans ce groupe, le **Pouillot de Bonelli** *Phylloscopus Bonelli* ^[2 & 3] est présent dans 36,6% des carrés. Les premiers chanteurs ont été contactés le 11 avril 2015. Le passage antérieur réalisé le 6 avril n'avait donné aucun contact. En 2014, le premier chanteur avait été contacté le 13 avril. La date moyenne des premiers contacts annuels du Pouillot de Bonelli au cours des 5 dernières années en Sarthe est le 15 avril. Le dernier chanteur a été entendu sur le site le 24 juillet 2015.

Cette espèce a été contactée dans des pinèdes ou des chênaies, avec parfois deux chanteurs très proches ce qui est conforme aux superficies des territoires de nidification cités dans la littérature (entre 3 000 et 8 000 m²). ^[4]

L'espèce est classée "vulnérable" sur la liste rouge régionale. ^[5]



Photo 3. Pouillot de Bonelli *Phylloscopus Bonelli* – Photo de C. Kerihuel.

Les **Grives musiciennes** *Turdus philomelos* et **draines** *Turdus viscivorus* sont présentes dans respectivement 31,7% et 24,4% des carrés.

Le **Pipit des arbres** *Anthus pratensis* a été observé et entendu sur les marges, les lisières et les clairières avec une fréquence de 24,4%, ce qui correspond à son habitat de prédilection. Cette espèce migratrice est bien représentée en Sarthe.

Tableau 2. Espèces présentant une fréquence comprise entre 50 et 20%, contactées sur les Parcours 2, 3 et 4.

| ESPECES | Nombre de carrés où l'espèce a été contactée | Fréquence de l'espèce par carré | Rang | Statut régional des espèces | Statut national |
|----------------------------|--|---------------------------------|----------|-----------------------------|-----------------|
| Fauvette à tête noire | 19 | 46,3% | 6 | LC | LC |
| Pouillot de Bonelli | 15 | 36,6% | 7 | VU | LC |
| Mésange bleue | 14 | 34,1% | 8 | LC | LC |
| Grive musicienne | 13 | 31,7% | 9 | LC | LC |
| Sittelle torchepot | 13 | 31,7% | 9 | LC | LC |
| Grive draine | 10 | 24,4% | 11 | LC | LC |
| Pigeon ramier | 10 | 24,4% | 11 | LC | LC |
| Pipit des arbres | 10 | 24,4% | 11 | LC | LC |

✓ Le troisième groupe comprend des espèces liées aux arbres de façon variée, dont la fréquence de contact est comprise entre 20 et 10 % (Tableau 3).

Le **Grimpereau des jardins** *Certhia brachydactyla* a été trouvé dans 14 des 41 carrés. Par contre, les 3 prospections repasse pour le Grimpereau des bois *Certhia familiaris* réalisées dans les boisements les plus anciens, n'ont pas permis de contacter cette espèce.

Le **Rougequeue à front blanc** *Phoenicurus phoenicurus* a été observé et écouté dans des parcelles très éclairées, notamment à proximité de la zone ayant subi un incendie.

Le **Pouillot fitis** *Phylloscopus trochilus* a été contacté. Six chanteurs ont ainsi été entendus dans des bouleaux *Betula pendula* à proximité du Narais ou de mares, ce qui est conforme à ses habitats de reproduction "classiques". [6 & 7]

L'espèce est classée "vulnérable" sur la liste rouge régionale et "quasi menacée" sur la liste nationale. [5]



Photo 4. Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*
– Photo de C. Kerihuel.

L'**Alouette lulu** *Lullula arborea* a été trouvée dans les zones les plus ouvertes (allées, parcelles en cours de régénération), en conformité avec son habitat "classique". A noter, l'observation d'un individu qui s'est envolé d'un parterre de Fougères aigles *Pteridium aquilinum* à notre approche. Le nid était probablement à proximité.

Tableau 3. Espèces présentant une fréquence comprise entre 20 et 10%, contactées sur les Parcours 2, 3 et 4.

| ESPECES | Nombre de carrés où l'espèce a été contactée | Fréquence de l'espèce par carré | Rang | Statut régional des espèces | Statut national |
|--------------------------|--|---------------------------------|-----------|-----------------------------|-----------------|
| Grimpereau des jardins | 8 | 19,5% | 14 | LC | LC |
| Pic épeiche | 7 | 17,1% | 15 | LC | LC |
| Coucou gris | 7 | 17,1% | 15 | LC | LC |
| Rougequeue à front blanc | 6 | 14,6% | 17 | LC | LC |
| Alouette lulu | 6 | 14,6% | 17 | LC | LC |
| Merle noir | 6 | 14,6% | 17 | LC | LC |
| Pouillot fitis | 6 | 14,6% | 20 | VU | NT |

✓ Le dernier groupe comprend des espèces contactées sur seulement 1 à 3 carrés (cf. Annexe 3).

Il réunit des espèces ayant une écologie très différente :

- des espèces possédant un vaste territoire, telles que le Pic noir *Dryocopus martius* et la Buse variable *Buteo buteo* ;
- des espèces pour lesquelles l'habitat est très restreint sur ce terrain militaire, comme la Rousserole effarvate *Acrocephalus scirpaceus* localisée dans une petite roselière, la Fauvette grisette *Sylvia communis* dans une friche et la Fauvette des jardins *Sylvia borin* dans une haie épaisse.
- des espèces qui ne trouvent pas des habitats en grand nombre conformes à leurs besoins sur ce site :

Le **Pouillot siffleur** *Phylloscopus sibilatrix*

Le camp militaire ne lui offre pas son habitat de prédilection, à savoir les vieilles futaies avec un sous-bois dégagé comportant des places de chant à faible hauteur. 2 mâles chanteurs ont été contactés : un sur les marges du camp à proximité d'une futaie ancienne et l'autre dans une portion de jeune futaie dominée par le chêne. ^[8 & 9]

L'espèce est classée "**quasi menacée**" sur la liste rouge régionale et "**vulnérable**" au niveau national. ^[5]



Photo 5. Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* – Photo de C. Kerihuel.

La **Mésange huppée** *Lophophanes cristatus* est présente dans les plantations de bouleaux, où elle fore sa loge. Cette espèce est bien représentée en Sarthe, où elle apprécie les habitats mélangés de conifères (pour la nourriture) et des bouleaux (pour nicher).

Le **Bouvreuil pivoine** *Pyrrhula pyrrhula*

L'espèce a été contactée sur seulement 3 carrés. Les pinèdes qui occupent la majorité de l'espace prospecté, ne sont pas des habitats propices au Bouvreuil pivoine. Il a cependant été trouvé sur les mêmes habitats que le Pouillot fitis, où deux niveaux de végétation (arbres et arbustes) sont présents.

L'espèce est classée "en danger" sur la liste rouge régionale. ^[5]

La **Tourterelle des bois** *Streptopelia turtur*

Elle a été trouvée sur un seul site à proximité des limites du camp. Son habitat est essentiellement constitué de haies fourrées, rares sur le site.

L'espèce est classée "quasi menacée" sur la liste rouge régionale. ^[5]

Le **Torcol Fourmilier** *Jynx torquilla*

L'espèce a été entendue à deux reprises en juin et juillet 2015, mais aucune nidification certaine n'a été observée.

La **Fauvette pitchou** *Sylvia undata*

Elle n'a pas répondu à nos repasses émises sur la partie en landes. Un seul individu a été contacté en limite du camp (O. Vannucci).

Les espèces que l'on s'attendait à rencontrer :

La **Mésange nonnette** *Poecile palustris* n'a pas été observée ou entendue. Cela s'explique sans doute par l'absence de vieux feuillus, qui constituent son habitat privilégié.

Aucun **Rosignol philomèle** *Luscinia megarhynchos* n'a été entendu malgré les fourrés existants à proximité des mares. Les horaires de prospection de jour expliquent sans doute cette absence de contact.

IV. ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

Cette étude a permis de déterminer la liste des espèces présentes sur le camp militaire d'Auvours en 2014 et 2015 ainsi que leurs fréquences. Il a été possible de la comparer avec une étude réalisée en 1989 et 1990 ^[10] par Jacques Besnault et Gilles Clous. Celle-ci avait été conduite à partir de 25 points d'écoute, répartis principalement sur les rives du Narais. Ce relevé mentionnait 55 espèces d'oiseaux nicheurs.

Parmi les 5 espèces les plus fréquentes en 1989-1990, 3 espèces ont également été fréquemment retrouvés en 2015 : le Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes* le plus fréquent dans les deux études, le Pouillot véloce *Phylloscopus collybita* et le Pinson des arbres *Fringilla coelebs*.

➤ **Notons la présence en 1989 et 1990 des espèces suivantes non retrouvées en 2014-2015 :**

- La Mésange boréale *Poecile montanus*, absente en 2015 bien que le milieu n'ait pas été modifié. L'espèce n'a plus été contactée en Sarthe depuis 2005 ^[1].
 - Le Bruant jaune *Emberiza citrinella* et le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* absents en 2015.
 - La Fauvette pitchou *Sylvia undata*, avec un seul canton trouvé en 1989-1990 et non retrouvée en 2014-2015.
- **Inversement, nous avons constaté la présence des espèces suivantes en 2015, absentes en 1989-1990 :**
- Le Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*, dont les effectifs ont fortement chuté en France à partir des années 1990, pour remonter depuis 2005.
 - Le Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix*. L'évolution de la forêt en futaie sur certaines parcelles explique sa présence actuelle.

V. DISCUSSION

Le camp d'Auvours accueille une avifaune forestière diversifiée, avec notamment la présence sur le site des 4 Pouillots nicheurs en Pays de la Loire.

Les effectifs de Pipit des arbres (10 chanteurs), d'Alouette Lulu (6 chanteurs) et du Rougequeue à front blanc (6 chanteurs) mettent en évidence que ces populations apprécient les forêts sur les sables cénomaniens au sud du Mans. L'effet « lisère » très présent sur le camp d'Auvours avec les longues lignes herbacées entre les parties boisées explique certainement la fréquence de contact de ces espèces.

Le nombre de Pouillot de Bonelli contacté, 15 chanteurs sur 2,5 km² indique une abondance de l'espèce dans cet habitat. Ce constat laisse à penser que les effectifs nicheurs en Sarthe dans les forêts de pins au sud du Mans sont probablement conséquents. En effet, ce milieu est particulièrement répandu entre le Mans et la Vallée du Loir dans un axe nord-est/sud-est.

Des prospections complémentaires en utilisant la méthode de l'indice kilométrique d'abondance permettraient de mieux cerner une évaluation approximative des effectifs de cette espèce dans le département.

Remerciements :

La LPO Sarthe remercie le colonel Pascal Georgin, commandant le 2^{ème} régiment d'infanterie de marine, et les militaires placés sous ses ordres qui nous ont donnés l'autorisation de pénétrer sur le site pour réaliser cette étude.

Mes remerciements à :

- Jacques Besnault qui nous a guidés dans l'établissement du protocole et permis une comparaison avec l'étude de 1989-1990 ;
- Francois-Marie Bouton qui nous a aidé à construire le protocole et donné des conseils sur la rédaction du rapport ;
- Jacques Albert sans qui je n'aurai pas pu mener cette étude et dont l'oreille attentive a permis de maximiser les contacts auditifs ;
- Christian Kerihuel pour ses très belles photos, ses informations sur les données anciennes, ses conseils sur la prospection,
- Aurélie Descroix pour sa relecture attentive et perspicace.

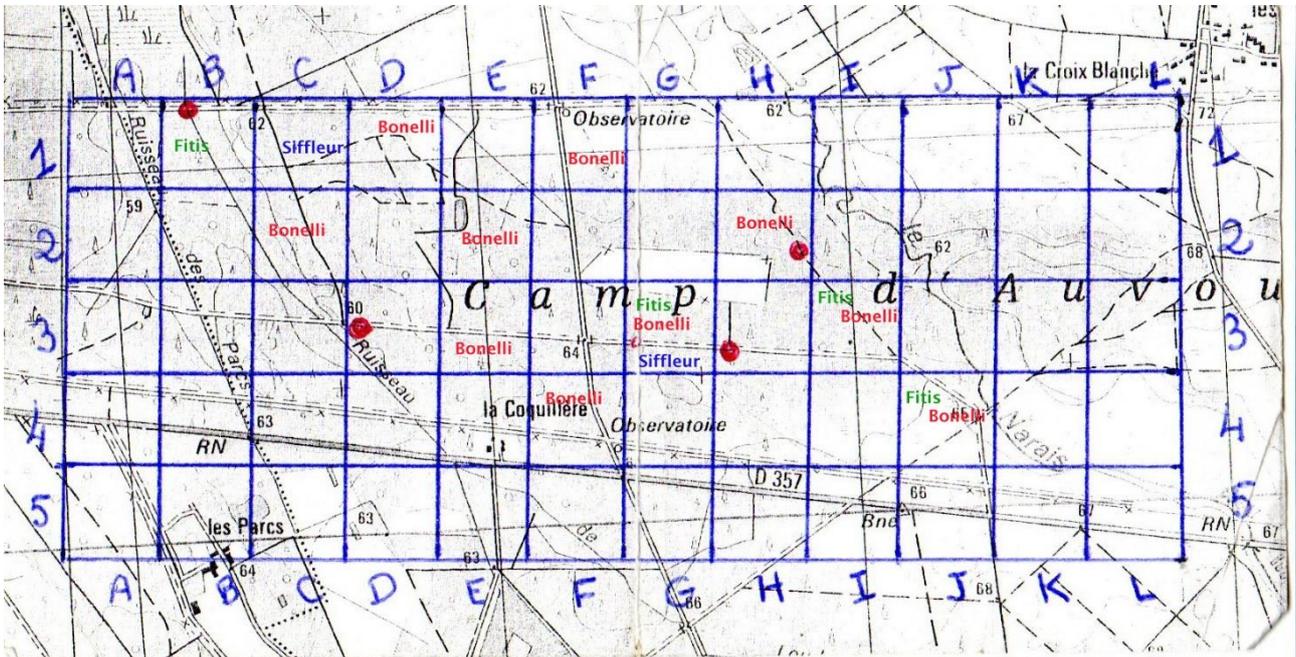
BIBLIOGRAPHIE

- [1] Noël F., 2014. *La Mésange boréale* in Marchadour B. (coord.). Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 442-443.
- [2] Rose F., (MNE) 2014. *Le Pouillot de Bonelli* in Marchadour B. (coord.). Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 412-413.
- [3] Issa N. & Olioso G., 2015. *Le Pouillot de Bonelli* in Issa N. & Muller Y. Atlas des oiseaux de la France métropolitain. Nidification et présence hivernale. LPO/ SEOF/ MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris p. 1074-1077
- [4] Géroudet P. 1998. *Les Passereaux d'Europe* tome 2. Delachaux et Niestlé, Châtenois les Forges. p. 117.
- [5] Marchadour B., Beaudoin J-C., Beslot E., Boileau N., Montfort D., Raitière W., Tavenon D. & Yésou P., 2014. *La liste rouge des populations d'oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Bouchemaine, 24 p.
- [6] Bellion P., (GNLA) 2014. *Le Pouillot fitis* in Marchadour B. (coord.). Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 418-419.
- [7] Issa N., 2015. *Le Pouillot fitis* in Issa N. & Muller Y. Atlas des oiseaux de la France métropolitain. Nidification et présence hivernale. LPO/ SEOF/ MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris p. 1078-1091.
- [8] Besnault J. (LPO Sarthe), 2014. *Le Pouillot siffleur* in Marchadour B. (coord.). Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 414-415.
- [9] Issa N. & Lovaty F., 2015. *Le Pouillot siffleur* in Issa N. & Muller Y. Atlas des oiseaux de la France métropolitain. Nidification et présence hivernale. LPO/ SEOF/ MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris p. 1078-1081.
- [10] Besnault J. & Clous G., 1990. *Etude de l'avifaune nicheuse de la vallée du Narais : Bilan 1989-1990*. Non publiée.

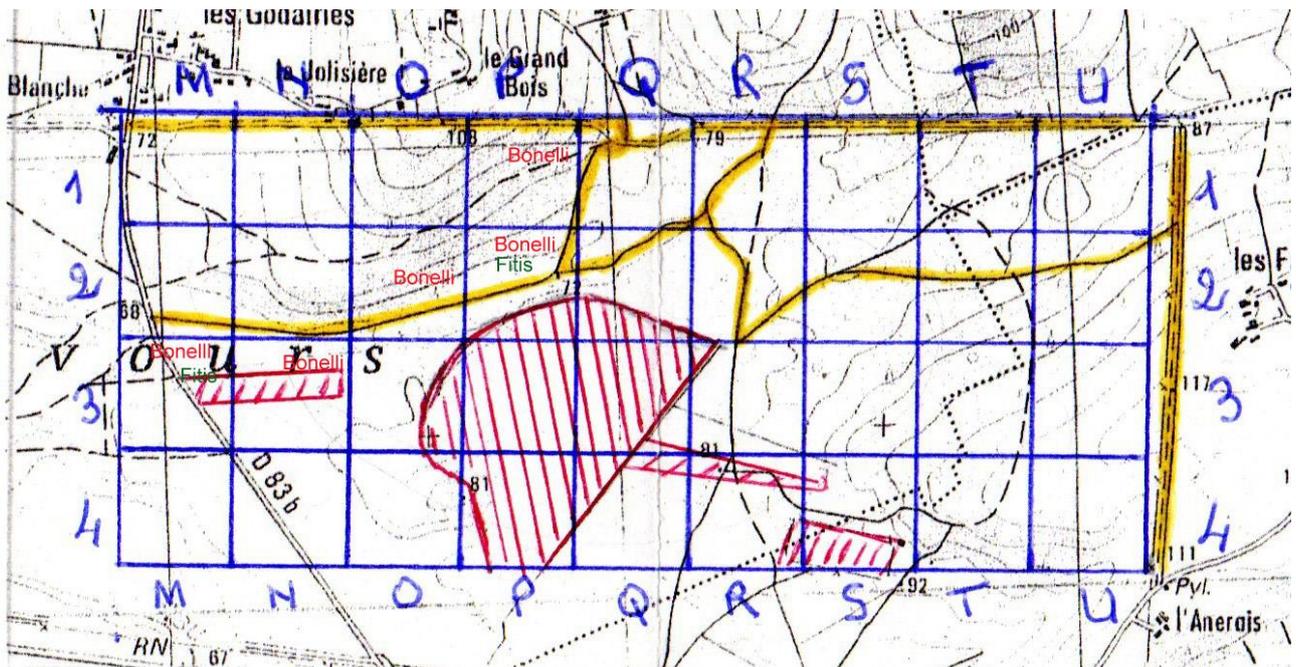
ANNEXE 1

Localisation des Pouillots de Bonelli (en rouge), Pouillots fitis (en vert) et Pouillots siffleurs (en bleu) dans les parties ouest et est du camp militaire d'Auvours.

Partie ouest



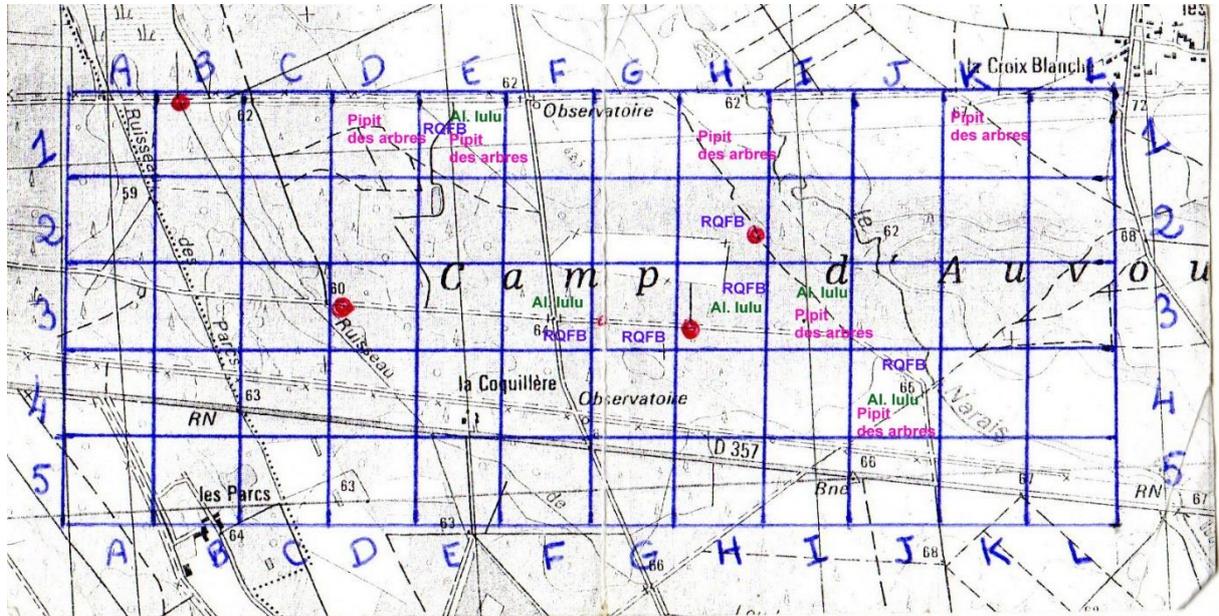
Partie est



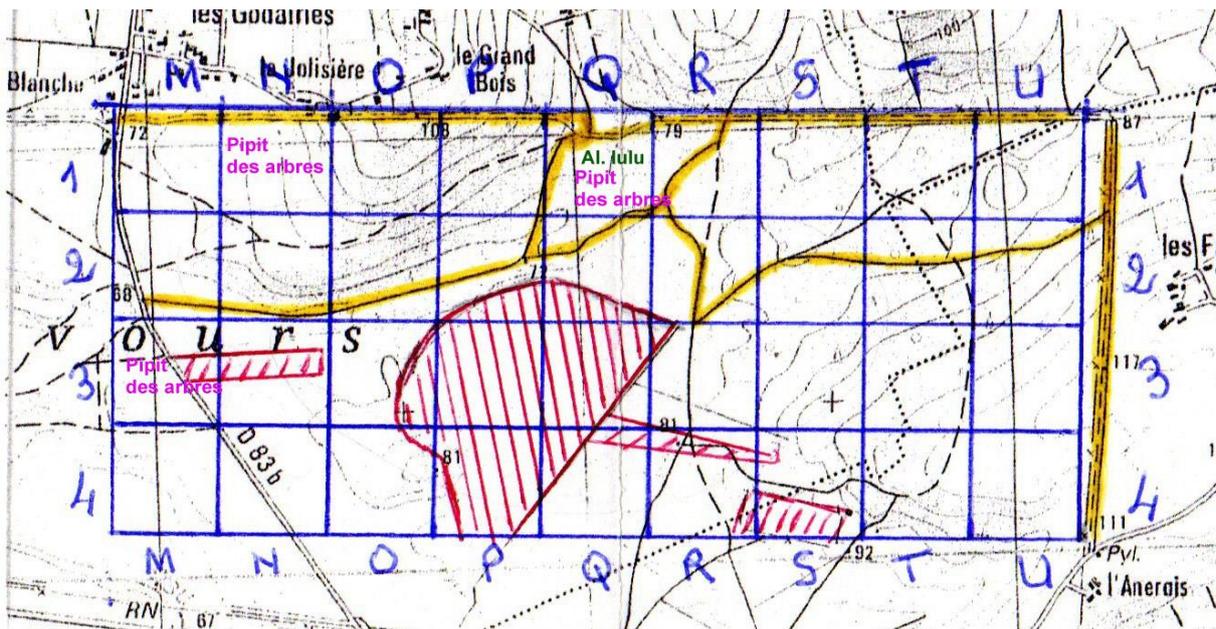
ANNEXE 2

Espèces forestières "typiques" présentes sur le site (Alouette lulu : *Al. lulu* - Rougequeue à front blanc : *RQFB*).

Partie ouest



Partie est



ANNEXE 3

Fréquence et statuts des espèces contactées lors des prospections sur les 41 carrés des Parcours 2, 3 et 4.

| ESPECES | Nombre de carrés où l'espèce a été contactée | Fréquence de l'espèce par carré | Rang | Statut régional des espèces | Statut national | | |
|-----------------------------|--|---------------------------------|-----------|-----------------------------|-----------------|-----------------------|----|
| Pinson des arbres | 32 | 78,0% | 1 | LC | LC | En danger critique | CR |
| Troglodyte mignon | 32 | 78,0% | 2 | LC | LC | En danger | EN |
| Pouillot véloce | 31 | 75,6% | 3 | LC | LC | Vulnérable | VU |
| Mésange charbonnière | 24 | 58,5% | 4 | LC | LC | Quasi menacée | NT |
| Rougegorge familier | 24 | 58,5% | 5 | LC | LC | Préoccupation mineure | LC |
| Fauvette à tête noire | 19 | 46,3% | 6 | LC | LC | Données insuffisantes | DD |
| Pouillot de Bonelli | 15 | 36,6% | 7 | VU | LC | Non évalué | NE |
| Mésange bleue | 14 | 34,1% | 8 | LC | LC | | |
| Grive musicienne | 13 | 31,7% | 9 | LC | LC | | |
| Sittelle torchepot | 13 | 31,7% | 10 | LC | LC | | |
| Grive draine | 10 | 24,4% | 11 | LC | LC | | |
| Pigeon ramier | 10 | 24,4% | 12 | LC | LC | | |
| Pipit des arbres | 10 | 24,4% | 13 | LC | LC | | |
| Grimpereau des jardins | 8 | 19,5% | 14 | LC | LC | | |
| Pic épeiche | 7 | 17,1% | 15 | LC | LC | | |
| Coucou gris | 7 | 17,1% | 16 | LC | LC | | |
| Rougequeue à front blanc | 6 | 14,6% | 17 | LC | LC | | |
| Alouette lulu | 6 | 14,6% | 18 | LC | LC | | |
| Merle noir | 6 | 14,6% | 19 | LC | LC | | |
| Pouillot fitis | 6 | 14,6% | 20 | VU | NT | | |
| Geai des chênes | 4 | 9,8% | 21 | LC | LC | | |
| Mésange huppée | 4 | 9,8% | 22 | LC | LC | | |
| Pic vert | 3 | 7,3% | 23 | LC | LC | | |
| Bouvreuil pivoine | 3 | 7,3% | 24 | EN | LC | | |
| Cornille noire | 3 | 7,3% | 25 | LC | LC | | |
| Mésange à longue queue | 3 | 7,3% | 26 | LC | LC | | |
| Pouillot siffleur | 2 | 4,9% | 27 | NT | VU | | |
| Buse variable | 2 | 4,9% | 28 | LC | LC | | |
| Canard colvert | 2 | 4,9% | 29 | LC | LC | | |
| Roitelet huppé | 2 | 4,9% | 30 | LC | LC | | |
| Rousserolle effarvate | 2 | 4,9% | 31 | LC | LC | | |
| Pic noir | 1 | 2,4% | 32 | LC | LC | | |
| Accenteur mouchet | 1 | 2,4% | 33 | LC | LC | | |
| Faisan de Colchide | 1 | 2,4% | 34 | NE | LC | | |
| Faucon crécerelle | 1 | 2,4% | 35 | LC | LC | | |
| Fauvette grisette | 1 | 2,4% | 36 | LC | NT | | |
| Fauvette des jardins | 1 | 2,4% | 37 | LC | LC | | |
| Loriot d'Europe | 1 | 2,4% | 38 | LC | LC | | |
| Tarier pâtre | 1 | 2,4% | 39 | NT | LC | | |
| Tourterelle des bois | 1 | 2,4% | 40 | NT | LC | | |
| Verdier d'Europe | 1 | 2,4% | 41 | NT | LC | | |
| Faucon hobereau | 1 | 2,4% | 42 | LC | LC | | |
| Râle d'eau | 1 | 2,4% | 43 | DD | DD | | |
| Torcol fourmilier | 1 | 2,4% | 44 | CR | NT | | |

NOTE SUR LES DATES D'ARRIVEE DES OISEAUX MIGRATEURS NICHANT EN SARTHE DE 2011 A 2015

par Jérôme Lacampagne

L'arrivée au printemps des oiseaux hivernant au sud de l'Europe et en Afrique interroge régulièrement les ornithologues et les amateurs de la faune sauvage sur la précocité ou non de ces retours. Chacun y va de sa perception avec beaucoup de subjectivité car les observateurs ne disposent pas forcément d'une vue complète de la situation et peuvent passer à côté d'un retour précoce.

La base de données Faune Maine disponible depuis mars 2011 fournit désormais des informations avec un historique de 5 à 10 ans selon les espèces. Par ailleurs, le Comité d'Homologation du Maine (C.H.M.) tient à jour les records d'arrivée des espèces migratrices avec un historique beaucoup plus ancien. Attention car ces records concernent les deux départements de la Mayenne et de la Sarthe. Ils sont issus des collections des bulletins du GSO et du Comité d'Homologation du Maine depuis la mise en place de Faune-Maine (pour ce dernier seulement sur les deux départements de la Mayenne et de la Sarthe).

Ces données sont précieuses pour mieux connaître la phénologie des espèces migratrices en Sarthe.

Vous trouverez en annexe la liste des espèces migratrices ayant au moins nichées une fois en Sarthe avec leurs dates d'arrivée pour les années 2011 à 2015 incluses.

L'étude a porté respectivement sur 51 espèces en 2011, 49 en 2012, 51 en 2013, 53 en 2014 et 52 en 2015. J'ai inclus dans l'analyse des espèces qui ont essayé de nicher sans succès avéré à ce jour comme le Balbuzard pêcheur et la Sterne naine, ainsi que des espèces qui n'ont pas niché tous les ans sur la période comme le Milan noir, la Locustelle lusciniöide et le Guêpier d'Europe.

Les arrivées s'étalent ainsi en prenant en compte la moyenne d'arrivée des 5 années :

- En février une seule espèce l'Œdicnème criard, mais cette espèce hiverne partiellement dans le département ;
- En mars, 17 espèces, 6 dans la première quinzaine du mois, 11 dans la deuxième ;
- En avril, 29 espèces, 18 dans la première quinzaine, 11 dans la deuxième ;
- En mai, 7 espèces, la dernière étant la Rousserolle verderolle.

Le calcul de la moyenne des dates d'arrivée des espèces migratrices montre que sur les cinq dernières années, seule l'année 2011 se signale par une précocité des arrivées significatives, à savoir en moyenne le 3 avril, les quatre années suivantes oscillant entre le 08 et le 09 avril.

| Année | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|----------------|--------|--------|--------|-------|--------|
| Date d'arrivée | 03-avr | 08-avr | 08-avr | 09avr | 08-avr |

Cette stabilité moyenne recouvre cependant des situations contrastées entre les espèces comme le montre deux exemples opposés.

Ainsi pour le **Rougequeue à front blanc** *Phoenicurus phoenicurus* sur la période 2001 à 2015, on observe très peu de variation dans les dates d'arrivée, qui s'échelonnent entre le 31 mars en 2013 et le 3 avril en 2014, soit un écart de 5 jours seulement. Cette constatation s'exprime dans un écart-type très faible 1,3. L'écart type mesure la dispersion des relevés annuels par rapport à la moyenne. La moyenne des arrivées sur ces 5 années est le 1er avril, date assez éloignée du record du 12 mars 1989.

| Rougequeue à front blanc | | | | | | |
|---------------------------------|--------|---------|---------|--------|---------|------------|
| 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | moyenne | record |
| 02-avr | 03-avr | 31-mars | 31-mars | 01-avr | 01-avr | 12-mars-89 |

La situation du **Gobemouche gris** *Muscicapa striata* est très différente. En effet, les écarts de la date d'arrivée d'une année sur l'autre sont plus marqués, 47 jours entre la date la plus précoce le 29 mars 2015 et la plus tardive le 15 mai 2011, d'où un écart type élevé de 17,7. Notons que la date record du 29 mars 1987 a été égalée en 2015.

| Gobemouche gris | | | | | | |
|------------------------|--------|--------|--------|---------|---------|------------|
| 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | moyenne | record |
| 15-mai | 30-avr | 13-avr | 18-avr | 29-mars | 20-avr | 29-mars-87 |

Les Hirondelles

En ce qui concerne les trois espèces d'Hirondelles nicheuses en Sarthe l'ordre d'arrivée au printemps est le suivant, la première est l'Hirondelle rustique (date moyenne d'arrivée le 9 mars) suivie par l'Hirondelle de rivage (date moyenne d'arrivée le 13 mars) la dernière étant l'Hirondelle de fenêtre (date moyenne d'arrivée le 24 mars).

Remerciements :

Merci à Hervé Julliot pour ses remarques et sa relecture.

ANNEXE 1

Dates d'arrivée des migrateurs en Sarthe.

| Nom vernaculaire | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | Moyenne par espèce | Ecart type | Rrecord pour la Mayenne et la Sarthe |
|---------------------------|----------|---------|---------|----------|---------|--------------------|------------|--------------------------------------|
| Sarcelle d'été | 22-mars | 12-mars | 8-mars | 19-mars | 7-mars | 13-mars | 6,7 | 21-févr-93 |
| Caille des blés | 19-avr. | 27-avr. | 27-mars | 11-avr. | 16-avr. | 13-avr. | 11,5 | 12-mars-09 |
| Blongios nain | 13-mai | | 21-mai | 25-mai | 23-mai | 20-mai | 5,3 | 31-mars-98 |
| Héron pourpré | 2-avr. | 5-mai | 24-mai | 7-avr. | 22-avr. | 24-avr. | 21,2 | 12-mars-00 |
| Cigogne noire | | | | 13-avr. | 12-avr. | 12-avr. | 0,7 | 21-mars-00 |
| Bondrée apivore | 14-mai | 8-mai | 22-mai | 26-avr. | 10-mai | 10-mai | 9,5 | 24-fev-76 ? * |
| Milan noir | 13-févr. | 21-mars | 15-mars | 30-mars | 30-mars | 16-mars | 18,6 | 04-févr-11 |
| Busard cendré | 30-mars | 22-avr. | 14-avr. | 16-avr. | 12-avr. | 12-avr. | 8,5 | 30-mars-11 |
| Balbusard pêcheur | 16-mars | 8-avr. | 21-avr. | 30-mars | 02-avr | 3-avr. | 13,1 | 16-mars-08 |
| Faucon hobereau | 20-avr. | 31-mars | 25-avr. | 7-avr. | 11-avr. | 12-avr. | 10,0 | 16-mars-99 |
| Echasse blanche | 8-avr. | 9-avr. | 5-avr. | 10-avr. | | 8-avr. | 2,2 | 03-avr-05 |
| Oedicnème criard | 9-mars | 15-mars | 9-mars | 25-févr. | 4-janv. | 23-févr. | 28,7 | |
| Petit gravelot | 27-févr | 01-mars | 15-mars | 12-mars | 15-mars | 8-mars | 7,8 | 27-févr-11 |
| Grand gravelot | 13-mars | 13-mai | 15-mars | 08-mai | 30-avr | 15-avr. | 29,9 | 26-févr-00 |
| Barge à queue noire | 04-mars | 19-mars | 12-mars | 15-févr | 29-mars | 10-mars | 15,9 | 02-févr-96 |
| Chevalier sylvain | 21-avr | 03-avr | 26-avr | 18-avr | 13-avr | 16-avr. | 8,8 | 09-mars-05 |
| Sterne pierregarin | 26-mars | 25-mars | 21-mars | 31-mars | 31-mars | 26-mars | 4,3 | 19-mars-03 |
| Sterne naine | 21-mai | 06-mai | 04-mai | 10-mai | 19-mai | 12-mai | 7,6 | 26-avr-00 |
| Guifette moustac | 28-mars | 11-avr | 13-avr | 19-avr | 10-avr | 10-avr. | 8,1 | 28-mars-11 |
| Guifette noire | 20-avr | 11-avr | 18-avr | 14-avr | 18-avr | 16-avr. | 3,6 | 04-avr-01 |
| Tourterelle des bois | 10-avr | 20-avr | 14-avr | 17-avr | 23-avr | 16-avr. | 5,1 | 02-avr-92 |
| Coucou gris | 11-mars | 11-mars | 22-mars | 15-mars | 23-mars | 16-mars | 5,8 | 11-mars-11 |
| Engoulevent d'Europe | 17-avr | 01-mai | 05-mai | 23-avr | 11-mai | 29-avr. | 9,5 | 07-avr-11 |
| Martinet noir | 11-avr | 11-avr | 01-avr | 13-avr | 15-avr | 10-avr. | 5,4 | 28-mars-12 |
| Guêpier d'Europe | | | | 01-juin | 09-mai | 20-mai | 16,3 | 07-mai-88 |
| Huppe fasciée | 13-mars | 21-mars | 26-mars | 27-mars | 14-mars | 20-mars | 6,5 | 06-mars-97 |
| Torcol fourmilier | | | | 30-avr | 23-avr | 26-avr. | 4,9 | 04-mars-07 |
| Hirondelle de rivage | 12-mars | 06-mars | 13-mars | 21-mars | 13-mars | 13-mars | 5,3 | 27-févr-08 |
| Hirondelle rustique | 10-mars | 04-mars | 11-mars | 12-mars | 11-mars | 9-mars | 3,2 | 25-févr-08 |
| Hirondelle de fenêtre | 22-mars | 01-avr | 09-mars | 29-mars | 01-avr | 24-mars | 9,7 | 03-mars-00 |
| Pipit des arbres | 05-mars | 23-mars | 24-mars | 26-mars | 06-mars | 16-mars | 10,4 | 03-mars-00 |
| Bergeronnette printanière | 27-mars | 03-avr | 25-mars | 05-avr | 04-avr | 31-mars | 5,0 | 02-mars-03 |
| Bergeronnette flavéole | 01-avr | 05-avr | 27-mars | 21-avr | 16-avr | 7-avr. | 10,4 | 23-mars-10 |
| Rosignol philomèle | 20-mars | 25-mars | 10-avr | 28-mars | 10-avr | 31-mars | 9,6 | 18-mars-05 |
| Gorgebleue à miroir | 19-mars | 17-mars | 12-mars | 12-mars | 19-mars | 15-mars | 3,6 | 07-mars-10 |
| Rougequeue à front blanc | 02-avr | 03-avr | 31-mars | 31-mars | 01-avr | 1-avr. | 1,3 | 12-mars-89 |
| Tarier des près | 14-avr | 17-avr | 01-mai | | 21-avr | 20-avr. | 7,4 | 06-mars-03 |
| Traquet motteux | 14-mars | 24-mars | 19-mars | 19-mars | 13-mars | 17-mars | 4,4 | 25-févr-98 |
| Merle à plastron | 07-avr | 21-avr | 01-avr | 12-avr | 30-mars | 8-avr. | 8,9 | 14-févr-79 |
| Locustelle lusciniôide | 21-avr | | | 10-avr | 23-avr | 18-avr. | 7,0 | 21-avr-11 |
| Locustelle tachetée | 03-avr | 31-mars | 13-avr | 03-avr | 11-avr | 6-avr. | 5,7 | 24-mars-89 |
| Phragmite des joncs | 26-mars | 29-mars | 27-mars | 13-avr | 19-mars | 29-mars | 9,2 | 16-mars-05 |

| | | | | | | | | |
|-------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|------|------------|
| Rousserolle verderolle | | 23-mai | 12-mai | 29-mai | 25-mai | 22-mai | 7,3 | 12-mai-03 |
| Rousserolle effarvatte | 09-avr | 20-avr | 21-avr | 14-avr | 12-avr | 15-avr. | 5,2 | 30-mars-09 |
| Hypolaïs polyglotte | 01-avr | 19-avr | 17-avr | 23-avr | 08-avr | 13-avr. | 8,9 | 01-avr-93 |
| Fauvette babillarde | 22-avr | 16-mai | 12-mai | 26-avr | | 4-mai | 11,8 | 10-avr-07 |
| Fauvette grisette | 12-avr | 29-mars | 28-mars | 08-avr | 11-avr | 5-avr. | 7,2 | 26-mars-10 |
| Fauvette des jardins | 08-avr | 02-mai | 20-avr | 05-avr | 03-avr | 13-avr. | 12,2 | 23-mars-79 |
| Pouillot de Bonelli | 06-avr | 16-avr | 28-avr | 13-avr | 11-avr | 14-avr. | 8,2 | 26-mars-93 |
| Pouillot siffleur | 10-avr | 26-avr | 17-avr | 16-avr | 19-avr | 17-avr. | 5,8 | 31-mars-05 |
| Pouillot fitis | 19-mars | 20-mars | 23-mars | 21-mars | 19-mars | 20-mars | 1,7 | 12-mars-03 |
| Gobemouche gris | 15-mai | 30-avr | 13-avr | 18-avr | 29-mars | 20-avr. | 17,7 | 29-mars-87 |
| Gobemouche noir | 26-avr | | 10-avr | | | 18-avr. | 11,3 | 01-avr-10 |
| Loriot d'Europe | 19-avr | 30-avr | 25-avr | 21-avr | 21-avr | 23-avr. | 4,4 | 18-avr-06 |
| Pie-grièche écorcheur | 18-mai | 04-mai | 05-mai | 01-mai | 08-mai | 7-mai | 6,5 | 25-avr-08 |
| Moyenne annuelle | 3-avr. | 8-avr. | 8-avr. | 9-avr. | 8-avr. | 9-avr. | 2,5 | |
| Nombre d'espèces par an | 51 | 49 | 51 | 53 | 52 | | | |

Seules les dates homologuées par le Comité d'Homologation du Maine ont été prises en compte comme le prévoit le règlement du site Faune-Maine.

XXXXX données non documentées

XXXXX dates antérieures aux validations du CH Maine, liste du GSO

XXXXX données depuis 2008 non homologuées par le CH Maine

XXXXX Date validée par le CH Maine



Le **TARIER PATRE** – ISSN 2115 - 1539
Bulletin édité par la LPO Sarthe
Maison de l'Eau, 43 rue de l'Esterel, 72100 LE MANS
Directeur de publication: J. LACAMPAGNE
Photo de couverture : J. Melocco, dessin : M. Melocco
Ont participé : FM. Bouton, CH Maine, J. Lacampagne, JY.
Renvoisé.
© LPO 2013. La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.


BirdLife
INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
SARTHE

